



Une VISION ÉLARGIE

Mise à jour de 1998

PLAN NORD-AMÉRICAIN
DE GESTION
DE LA SAUVAGINE



*Plan nord-américain de
gestion de la sauvagine*

*North American Waterfowl
Management Plan*

*Plan de Manejo de Aves
Acuáticas de Norteamérica*

Le *Plan nord-américain de gestion de la sauvagine de 1986* lançait une nouvelle ère en conservation de la faune, en établissant un plan directeur pour la création de partenariats publics-privés en vue de conserver les ressources naturelles. Aujourd'hui, des milliers de partenaires dans les trois pays ont établi un legs continental de conservation, fondé sur des données scientifiques solides et une approche axée sur les paysages. En bâtissant sur ce fondement, *la Mise à jour de 1998*, du document *Une vision élargie*, anticipe l'Amérique du Nord en tant que continent où les besoins de la sauvagine et de toutes les espèces sauvages sont pris en considération, étant donné la participation des citoyens aux prises de décision sur l'utilisation des paysages. C'est avec enthousiasme que nous appuyons ce concept et encourageons le leadership des partenaires du Plan dans la mise en œuvre de cette vision tout au cours du prochain siècle.

The *1986 North American Waterfowl Management Plan* launched a new era in wildlife conservation, setting out a blueprint for developing public-private partnerships to conserve natural resources. Today, thousands of partners in our three nations have established a continental conservation legacy, one that is based on sound science and a landscape approach. Building on this foundation, the *1998 Update, Expanding the Vision*, envisions a North America where the needs of waterfowl—and indeed all wild species—are considered, as citizens participate in making decisions about the use of landscapes. We enthusiastically endorse this concept and encourage leadership by Plan partners in implementing this vision well into the next century.

En 1986, *el Plan de Manejo de Aves Acuáticas de Norteamérica* inició una nueva era en la conservación de la vida silvestre al establecer un esquema para la conservación de los recursos naturales, basado en el desarrollo de asociaciones entre el sector público y el privado. Hoy en día, miles de socios en nuestras tres naciones han establecido un legado de conservación a nivel continental, un legado con bases científicas y una aproximación al nivel de paisaje. Partiendo de este legado, *la actualización de 1998 del Plan Ampliando la visión* augura un futuro para Norteamérica en el que no solo se consideren las necesidades de las aves acuáticas sino de toda la vida silvestre, al mismo tiempo que los ciudadanos participen en la toma de decisiones sobre el uso de su entorno. Apoyamos con entusiasmo este concepto y alentamos el liderazgo de los socios del Plan para ir implementando esta visión dentro del próximo siglo.



Bruce Babbitt
Secrétaire de l'Intérieur, États-Unis



Julia Carabias Lillo
Ministre de l'Environnement, des Ressources naturelles et de Pêches, Mexique



Christine Stewart
Ministre de l'Environnement, Canada

Une VISION ÉLARGIE

Mise à jour de 1998

PLAN NORD-AMÉRICAIN
DE GESTION
DE LA SAUVAGINE



*Plan nord-américain de
gestion de la sauvagine*
*North American Waterfowl
Management Plan*
*Plan de Manejo de Aves
Acuáticas de Norteamérica*



U.S. Department of the Interior,
Fish and Wildlife Service



SEMARNAP
Mexique



Environnement
Canada

Service canadien
de la faune

Environment
Canada

Canadian Wildlife
Service

Table des matières

Avant-propos	v
Remerciements	vi
Sommaire	vii
Partie 1 — Orientation stratégique	1
Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine — Un legs de conservation	1
Le contexte changeant de la conservation de la sauvagine en Amérique du Nord	3
Évolution de la conservation de la sauvagine en Amérique du Nord	3
Contexte continental actuel de la Mise à jour de 1998	3
Autres initiatives concernant les oiseaux migrateurs	4
Tendances	5
Une vision élargie	7
Renforcer le fondement biologique	7
Vers la conservation des paysages	9
Élargir les horizons des partenariats	11
Résumé	13
Les défis	13
Les visions	13
Partie 2 — Objectifs visés pour les populations et statut de la sauvagine en Amérique du Nord	15
Objectifs visés pour les populations	15
Questions ne concernant que la gestion de la sauvagine	15
Objectifs visés pour les populations de canards	17
Statut des canards de surface	19
Statut des canards plongeurs et des canards de mer	20
Objectifs visés pour les populations d'oies et de bernaches	21
Statut de la Bernache et de l'Oie du Canada	23
Statut de l'Oie des neiges et de l'Oie de Ross	23
Statut de l'Oie rieuse	24
Statut des autres oies et bernaches	24
Objectifs visés pour les populations de cygnes	24
Statut du Cygne siffleur	25
Statut du Cygne trompette	25
Partie 3 — Administration du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine	29
Administration internationale	29
Comité du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine	29
Équipe d'évaluation continentale	30
Conseil nord-américain de conservation des terres humides	30

Administration nationale	30
Canada	30
États-Unis	31
Mexique	31
Administration régionale	32
Plans conjoints	32
Figure	
Modèle de conservation coopérative des habitats	12
Tableaux	
Tableau 1 : Estimations des populations moyennes de canards en Amérique du Nord, de 1970 à 1979	18
Tableau 2 : Objectifs visés pour les populations de canards nicheurs relativement aux 10 espèces les plus communes dans la région du milieu du continent, et statut et tendance de ces espèces	19
Tableau 3 : Objectifs visés pour les populations d'oies et de bernaches de l'Amérique du Nord et statut de ces espèces	22
Tableau 4 : Objectifs visés pour les populations de cygnes de l'Amérique du Nord et statut de ces espèces	25
Tableau 5 : Objectifs des plans conjoints (en acres) du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine	26
Carte	
Régions importantes d'habitats de la sauvagine en Amérique du Nord	27

Avant-propos

Le *Plan nord-américain de gestion de la sauvagine* (Plan), signé par le Canada et les États-Unis en 1986, a établi une *Stratégie de collaboration* en matière de conservation de la sauvagine. Il a mis l'accent sur l'importance d'une approche axée sur les partenariats pour la conservation des habitats importants de la sauvagine, l'amélioration continue de notre compréhension scientifique des populations de sauvagine et son interaction avec ses habitats, et la mise à jour périodique du Plan.

En 1994, le Plan a été mis à jour et est devenu un effort véritablement continental lorsque le Mexique s'est joint au Canada et aux États-Unis comme signataire. Bien que les principes et les buts visés pour la population de sauvagine soient restés identiques, dans *Un engagement à la mesure des nouveaux défis*, à ceux du Plan de 1986, les objectifs visés pour les habitats se sont multipliés par quatre. Le défi était clair : il fallait faire plus sur une plus grande échelle.

La *Mise à jour de 1998, Une vision élargie*, s'inspire du Plan de 1986 et de la mise à jour de 1994. La vision présentée dans ce document reconnaît que le contexte socio-économique pour la conservation de la sauvagine en Amérique du Nord change rapidement. Maintenant plus que jamais, la conservation de la sauvagine se rattache à une grande gamme de politiques et de programmes sociaux et économiques et à d'autres intérêts internationaux en matière d'aménagement de la faune. La mise à jour de 1998 a été rédigée à la lumière de ces circonstances changeantes à la suite de vastes consultations. Nous espérons que cette mise à jour guidera la conservation continentale de la sauvagine bien au-delà du début du prochain siècle.

Nous souhaitons également que le Plan demeure un modèle de conservation internationale et que son esprit de partenariat et de collaboration inspire tous les gens qui travaillent à la conservation des ressources naturelles en Amérique du Nord. Aux milliers de partenaires qui ont couronné le Plan de succès, nous vous remercions de vos efforts infatigables et de votre engagement, et nous anticipons avec plaisir votre soutien continu. Aux nombreuses autres personnes vouées à la conservation, nous attendons avec impatience l'occasion de travailler ensemble pour conserver les ressources naturelles de nos nations.

George Arsenault, Canada
Daniel M. Ashe, États-Unis
Humberto Berlanga, Mexique
Arnold Boer, Canada
Jorge Correa, Mexique
Dick Elden, États-Unis
Patricia Escalante, Mexique
Francisco Flores, Mexique
Eric Gustafson, Mexique

Thomas Hinz, États-Unis
Eldridge «Red» Hunt, États-Unis
Gerald McKeating, Canada
Bob McLean, Canada
Felipe Ramírez Ruíz, Mexique
Joshua Sandt, États-Unis
Dennis Sherratt, Canada
David A. Smith, États-Unis
Doug Stewart, Canada

Le comité du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine

Remerciements

La publication de cette mise à jour du Plan de 1998 est attribuable en grande partie au même esprit de collaboration et de partenariat trilatéraux concrétisé dans les principes du Plan même. Le comité du Plan est reconnaissant du temps et de l'appui accordés par les personnes suivantes et s'excuse auprès de toute personne omise par mégarde :

Charles Baxter
Danielle Bridgett
Dee Butler
Ken Cox
Erika Delgado
Rod Fowler
Rich Goulden
Meredith Gutowski
Fred Johnson

Mark Koneff
Art Martell
Elisa Peresbarbosa
Barbara Robinson
Greg Thompson
Len Ugarenko
Steve Wendt
Ken Williams

Canards pilets — U.S. Fish and Wildlife Service



«Nous avons l'occasion de jouer un rôle dans un drame qui se joue au niveau des paysages... et qui se déroule dans le continent le plus béni du monde... c'est une occasion de recréer la scène pour le retour aux grands troupeaux de sauvagine, d'oiseaux chanteurs et d'habitants des marais de toutes sortes... Cela demande une vision...» [trad.]

*Rich Goulden
1941 – 1997*

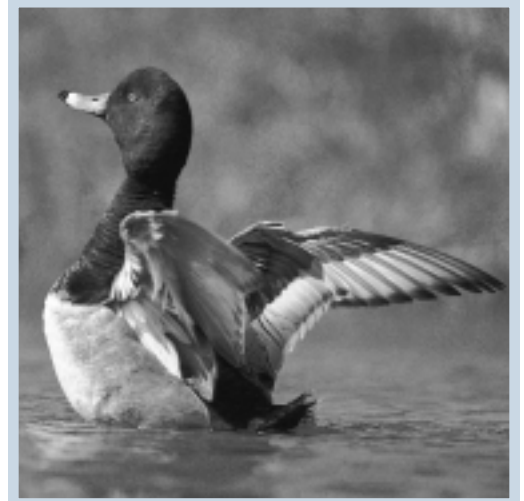
Sommaire

Le *Plan nord-américain de gestion de la sauvagine* (Plan) est l'initiative d'aménagement continental de la faune la plus ambitieuse jamais tentée. Il vise à rétablir les populations de sauvagine au Canada, aux États-Unis et au Mexique aux niveaux enregistrés dans les années 1970, une décennie de référence pour la sauvagine. Ces dernières années, plusieurs facteurs se sont combinés pour amener les populations de sauvagine remarquablement près de ce but aujourd'hui. De très grandes réussites dans la conservation des habitats — grâce aux efforts de nombreux partenaires du Plan, aux nouveaux programmes pour la conservation des habitats fauniques, aux changements apportés aux politiques et aux programmes de conservation agricole et aux conditions hydrologiques exceptionnellement bonnes — ont contribué à une reprise frappante de la plupart des populations de canards, d'oies, de bernaches et de cygnes.

Bien que cette réponse soit encourageante, l'enthousiasme des partenaires du Plan est tempéré par la prise de conscience que les populations de sauvagine approchent des buts du Plan, établis pour des conditions environnementales moyennes plutôt que pour les excellentes conditions maintenues pendant les quatre ou cinq dernières années. La croissance continue de la population mondiale, la demande accrue de production agricole et la recherche d'un niveau de vie toujours meilleure, alliées à un retour inévitable aux conditions hydrologiques moyennes ou inférieures à la moyenne, mèneront probablement à une baisse des populations de sauvagine à l'avenir. Ainsi, pour maintenir les populations de sauvagine, les initiatives de conservation devront continuellement être adaptées.

Le legs du Plan au cours de ses douze premières années d'existence — la mise en application de conservation à fondement biologique dans les paysages prioritaires au moyen de partenariats innovateurs — a changé l'approche envers la conservation dans la mesure où elle concerne toute la faune, non seulement la sauvagine. Des milliers de partenaires qui représentent divers intérêts dans trois pays ont travaillé à la conservation de plus de cinq millions d'acres d'écosystèmes de terres humides. Ensemble, ils ont rétabli, protégé et amélioré les habitats d'oiseaux migrateurs, d'amphibiens, de poissons, de mammifères et de plantes. Leurs efforts ont aidé à conserver la riche diversité biologique de l'Amérique du Nord, en plus d'offrir des services liés à l'environnement comme l'amélioration de la qualité de l'eau et la lutte contre l'érosion. De plus, la recherche et la surveillance de populations particulières effectuées par les partenaires des plans conjoints sur les espèces du Plan ont ajouté à la base de connaissances de ces espèces et amélioreront leur gestion.

Compte tenu du passé et de l'avenir de la conservation de la sauvagine dans un contexte international sans cesse changeant, les rédacteurs du Plan de 1986 ont prévu le besoin de mises à jour périodiques pour que le Plan demeure souple et pertinent. C'est dans cet esprit que le *Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, Mise à jour de 1998, Une vision élargie*



Fuligule à tête rouge — Canards illimités Canada

**Des milliers de partenaires qui
représentent divers intérêts dans trois
pays ont travaillé à la conservation
de plus de cinq millions d'acres
d'écosystèmes de terres humides.**

reflète le legs établi par le Plan et présente trois visions pour faire avancer la conservation de la sauvagine à l'avenir :

- les partenaires du Plan rehaussent la capacité des paysages d'assurer la subsistance de la sauvagine et d'autres espèces associées aux terres humides en s'assurant que la mise en œuvre du Plan est guidée par une planification de fondement biologique, qui à son tour est peaufinée par une évaluation continue;



G.R. Harding

- les partenaires du Plan définissent les conditions des paysages nécessaires à la subsistance de la sauvagine et qui sont dans l'intérêt des autres espèces associées aux terres humides, et participent à l'élaboration de politiques et de programmes économiques, sociaux, de conservation et de gestion qui ont la plus grande incidence sur la santé écologique de ces paysages;
- les partenaires du Plan collaborent à d'autres initiatives de conservation, tout particulièrement à celles reliées aux oiseaux migrateurs et communiquent avec d'autres secteurs et collectivités pour établir de plus grandes alliances pour la recherche collective d'utilisations durables des paysages.

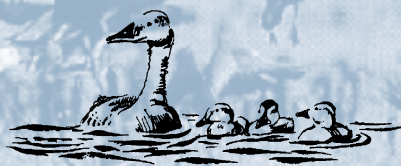
Les défis présentés dans cette mise à jour de 1998 forment la base de mesures qui amélioreront le statut de la sauvagine en Amérique du Nord, qui viseront à promouvoir les paysages durables et qui élargiront les horizons des partenariats aux niveaux international, national, régional et local.

La partie 1 de cette mise à jour donne une orientation stratégique aux partenaires du Plan pour faire avancer la conservation de la sauvagine dans le prochain siècle. Après une description du legs de conservation du Plan, de ses progrès jusqu'à présent et du contexte international changeant dans lequel le Plan doit être mis en œuvre, la partie 1 présente trois visions pour renforcer le fondement biologique du Plan, se diriger vers la conservation des paysages et élargir les horizons des partenariats.

La partie 2 donne un aperçu des objectifs du Plan en matière de population et d'habitats des canards, des oies, des bernaches et des cygnes en Amérique du Nord. Enfin la partie 3 présente une vue d'ensemble de l'administration du Plan au Canada, aux États-Unis et au Mexique.

Les défis présentés dans cette mise à jour de 1998 forment la base de mesures qui amélioreront le statut de la sauvagine en Amérique du Nord, qui viseront à promouvoir les paysages durables et qui élargiront les horizons des partenariats.

Orientation stratégique



Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine — Un legs de conservation

Pendant des millénaires, les canards, les oies, les bernaches et les cygnes ont migré d'un paysage à l'autre en Amérique du Nord dans le cadre d'un rituel annuel qui évoque un sentiment d'émerveillement envers les forces en jeu, à la fois mystérieuses et constantes, qui font parcourir des millions d'oiseaux la longueur d'un continent, aller et retour. Toutefois, chez les protecteurs de l'environnement, le mystère de la migration s'accompagne de la connaissance certaine que la sauvagine dépend d'une chaîne complexe et de plus en plus vulnérable d'habitats qui vont au-delà des frontières internationales. Sous-jacent au spectacle de la migration se trouve un défi de proportions sans précédent — la conservation des ressources migratoires à l'échelle d'un continent.

En 1986, le *Plan nord-américain de gestion de la sauvagine* (Plan) a répondu à ce défi. Le Plan a confié au milieu de la conservation de la faune la tâche intimidante de coordonner et de mettre au point les programmes de conservation de trois nations afin d'augmenter, de façon mesurable, les populations continentales d'une ressource migratoire partagée et hautement mobile — la sauvagine. Tout d'abord signé par le Canada et les États-Unis, le Plan a été mis à jour en 1994 avec le Mexique comme signataire. Le Plan de 1986 demandait aux protecteurs de l'environnement d'élaborer des programmes et des projets coordonnés de gestion d'habitats de régions particulières qui inciteraient une réaction des populations, sur une échelle continentale. C'est ce fondement biologique qui distingue le Plan de la plupart des autres initiatives de conservation de la même époque.

Le Plan reconnaissait aussi que les pratiques et les politiques d'utilisation des terres dans de très grandes régions, à travers le continent, devraient être modifiées. Les initiatives de conservation devraient aller au-delà des limites des terres publiques riches en ressources naturelles pour traiter de paysages entiers, y compris les terres privées et communes. Les partenaires se sont aventurés au-delà de la sécurité des programmes sur la faune et des relations connexes de longue date pour embrasser des programmes et des politiques qui touchent plus directement la santé écologique des paysages afin que la faune et les personnes puissent tous les deux en bénéficier.

De 1986 à 1997, les partenaires du Plan ont investi plus de 1,5 milliard de dollars US pour préserver, protéger, rétablir, améliorer et gérer les terres humides, et les hautes terres associées, des paysages prioritaires.

De plus, le Plan offrait une plate-forme à partir de laquelle les protecteurs de la sauvagine, tant des secteurs public que privé, pourraient se créer des partenariats, appelés plans conjoints, afin de s'acquitter de cette tâche. En 1994, des partenariats régionaux mexicains, analogues aux plans conjoints retrouvés aux États-Unis et au Canada, se sont joints aux efforts du Plan. Ce concept de partenariat lancerait la conservation des habitats de terres humides dans une nouvelle ère en changeant la méthode d'exécution des initiatives de conservation.

De 1986 à 1997, les partenaires du Plan ont investi plus de 1,5 milliard de dollars US pour préserver, protéger, rétablir, améliorer et gérer les terres humides, et les hautes terres associées, des paysages prioritaires, faire de la recherche et surveiller des populations particulières de sauvagine, et offrir une éducation relative à l'environnement ainsi qu'une planification de la conservation demandant la participation de la collectivité. Les partenaires du Plan ont travaillé dans chaque pays et sur la scène internationale afin d'influencer les politiques en matière d'agriculture, de foresterie, d'eau et de commerce qui ont indirectement influé sur une beaucoup plus grande partie des paysages du continent que ne l'ont fait les projets de conservation directs.

Grâce à l'effort collectif des partenaires du Plan, les espoirs des rédacteurs originaux du Plan ont été transformés en un legs de conservation à trois volets, sur lequel se fonde la mise à jour de 1998 :

- le fondement biologique du Plan établit un lien entre la gestion des habitats sur le terrain et la population de sauvagine évaluée quantitativement ainsi que les buts, objectifs et stratégies relatifs aux habitats qui sont, à la fois, de portée continentale et régionale;
- le Plan a été un facteur clé dans le choix de direction de la collectivité de conservation de la faune, soit une approche fondée sur les paysages qui intègre la gestion et la bonne intendance des terres publiques, privées et communes;
- le Plan a été le premier à établir une approche axée sur les partenariats pour la conservation, qui s'infiltré dans tous les aspects de la mise en œuvre du Plan.

Si on retourne jusqu'en 1986, les personnes associées au Plan devraient être félicitées de leur tradition de contributions exceptionnelles à la conservation des habitats et des espèces. La vision du Plan, c'est-à-dire des partenariats axés sur la biologie, fondés sur la science et visant le changement au niveau des paysages, est devenue réalité.



Doug Ryan

Le contexte changeant de la conservation de la sauvagine en Amérique du Nord

Au cours du dernier siècle, la conservation de la sauvagine en Amérique du Nord s'est adaptée aux pressions environnementales, économiques, sociales et politiques changeantes. À présent, alors que les partenaires du Plan des trois pays considèrent l'avenir de la conservation de la sauvagine dans cette mise à jour de 1998 — et travaillent en collaboration de plus en plus étroite — ils doivent répondre aux changements fondamentaux continus s'effectuant dans le contexte international, contexte qui a influencé et dirigé la rédaction du Plan initial en 1986.

Évolution de la conservation de la sauvagine en Amérique du Nord

Le cadre institutionnel de coopération internationale pour la conservation des oiseaux migrateurs d'Amérique du Nord a été établi au début du présent siècle. En 1916, le Canada et les États-Unis ont signé un traité pour la conservation des oiseaux migrateurs et, en 1936, les États-Unis et le Mexique ont signé une convention semblable. Dans les années 1980, une longue tradition de coopération internationale en matière de relevés de populations de sauvagine et de gestion des prises s'est établie. Les données sur les populations ont confirmé que la conversion et la dégradation accélérées des habitats causées par les activités humaines et une période prolongée de précipitations inférieures à la moyenne dans les prairies du milieu du continent, avaient mené à des populations dont le nombre était remarquablement bas pour la plupart des espèces de canards. Le besoin était évident : la coopération internationale en matière de gestion des prises devait être renforcée pour inclure la conservation des habitats. Le Plan de 1986, à l'instar de la mise à jour de 1994, a répondu à ce besoin.

Comme résultat, le Canada, les États-Unis et le Mexique partagent maintenant la responsabilité et les coûts de la mise en œuvre de la conservation en vertu du Plan. Cependant, ils partagent aussi les avantages importants dont profitent de nombreux secteurs de l'économie comme résultat de populations saines d'oiseaux migrateurs en Amérique du Nord. Plus de 60 millions de personnes qui observent les oiseaux migrateurs et 3,2 millions qui chassent la sauvagine produisent plus de 20 milliards de dollars US chaque année en activités économiques en Amérique du Nord.

Bien que le Plan porte tout particulièrement sur la conservation des habitats de la sauvagine, les bienfaits résultant des efforts des partenaires du Plan vont bien au-delà de la conservation des oiseaux migrateurs. Les partenaires du Plan modifient de plus en plus la conception des projets afin de tirer profit des avantages pour toute autre faune, dont les espèces en péril et pour l'amélioration de l'hydrologie et de la qualité de l'eau.

Contexte continental actuel de la Mise à jour de 1998

Le Canada, les États-Unis et le Mexique participent également à d'autres alliances en matière de conservation et de commerce qui touchent directement la conservation de la sauvagine, créant des obligations, des occasions et des défis pour les partenaires du Plan.



Canards illimités Canada

Plus de 60 millions de personnes qui observent les oiseaux migrateurs et 3,2 millions qui chassent la sauvagine produisent plus de 20 milliards de dollars US chaque année en activités économiques en Amérique du Nord.

Parmi ces alliances, mentionnons la Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Ramsar, Iran, 1971), la Convention sur la diversité biologique de 1992, l'Accord de libre-échange nord-américain de 1992 et l'accord parallèle, soit l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement et le Comité trilatéral sur la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes. Bien que chacune de ces initiatives reflète une sensibilisation accrue aux bienfaits économiques et environnementaux de la coopération internationale, ensemble elles forment un contexte institutionnel de plus en plus complexe et diversifié dans lequel le Plan doit être mis en œuvre.

Un élément important de ces alliances est l'intégration du Mexique comme partenaire à part entière dans la conservation de la richesse biologique de l'Amérique du Nord. Au Canada et aux États-Unis, malgré des programmes de conservation publics et privés relativement complexes, le mouvement de conservation s'est développé et a mûri, dans une large mesure, à l'extérieur de la politique socio-économique du courant principal. Ce n'est que depuis la dernière décennie, par l'avancement du concept de développement durable, que la convergence s'est amorcée. Par contraste, le Mexique élabore son infrastructure et ses politiques socio-économiques et de conservation plus en tandem, guidé par une reconnaissance explicite de l'incidence de la convergence de ces politiques sur la mise en œuvre du Plan et la conservation de la biodiversité en général.

Un autre élément essentiel au succès de ces initiatives est le rôle des Autochtones, des Amérindiens et des collectivités indigènes et locales du continent, pour lesquels les oiseaux migrateurs ont une importance tant culturelle qu'alimentaire. Au niveau international, cette importance est maintenant reconnue par l'intermédiaire des modifications apportées, en 1995 et en 1997, à la Convention concernant les oiseaux migrateurs, qui tient compte de l'importance de la prise traditionnelle de sauvagine destinée à assurer la subsistance. Au niveau national, le rôle des Autochtones, des Amérindiens et des collectivités indigènes et locales dans la gestion des oiseaux migrateurs et dans la bonne entendance de vastes régions d'habitats d'oiseaux migrateurs continuera d'évoluer. Au Mexique, par exemple, où presque toutes les terres sont privées ou communes, les résidents doivent jouer un rôle actif pour que la conservation soit efficace.

En fin de compte, le succès du Plan dépendra de partenariats efficaces dans tous les secteurs de la société qui jouent un rôle dans la conservation de la sauvagine.

Autres initiatives concernant les oiseaux migrateurs

En 1986, la conservation de la sauvagine sur la scène internationale était, dans une grande mesure, synonyme de conservation des oiseaux migrateurs; les partenariats internationaux officiels reliés aux oiseaux migrateurs non considérés comme gibier ne faisaient que commencer à apparaître. Le Réseau de réserves pour les oiseaux de rivage dans l'hémisphère occidental existait depuis moins d'un an, et il a fallu presque cinq ans avant que Partenaires d'envol ne commencent à s'intéresser aux 700 autres, et plus, espèces d'oiseaux migrateurs non gibiers. Récemment, une coalition de partenaires intéressés a commencé à considérer un plan de conservation des oiseaux aquatiques nichant en colonie.



Doug Ryan



Avocette d'Amérique — Canards illimités Canada

Inspirés par le succès du Plan, ces efforts internationaux visent actuellement la planification de la conservation sur une échelle continentale, étendant ainsi la portée et rehaussant la vitalité de la conservation des oiseaux migrateurs en Amérique du Nord. De plus, une coalition importante, composée d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et de milieux universitaires, considère la meilleure façon de coordonner et d'intégrer ces plans de conservation des oiseaux. La Commission de coopération environnementale facilite cet effort par l'intermédiaire de la *North American Bird Conservation Initiative*.

Le gouvernement américain a encouragé le Canada, les États-Unis et le Mexique à accélérer les efforts coopératifs de conservation des oiseaux migrateurs par l'adoption de la *North American Wetlands Conservation Act*, en 1989. Le programme de subvention de la loi encourage et appuie les partenariats dans le but de conserver les écosystèmes de terres humides et la sauvagine, d'autres oiseaux migrateurs ainsi que les poissons et la faune qui dépendent de ces habitats dans les trois pays.

Tendances

Les changements dans le contexte international — mondial et continental — continueront de présenter des défis aux partenaires du Plan quant à la gestion des paysages importants à la sauvagine, aux autres oiseaux migrateurs et à la faune.

Les tendances démographiques subissent de profonds changements. Pour la première fois dans l'histoire, la plupart des êtres humains habitent maintenant dans des régions urbaines. Aux États-Unis et au Canada, le nombre de propriétaires fonciers non gérants et d'opérations agricoles d'entreprises augmentent, tandis que le nombre de fermes familiales diminue. Dans certaines parties du centre et du nord du Mexique, une réinstallation semblable s'est amorcée. L'un des résultats de ce changement est la perte de compréhension et d'application directes d'un grand nombre de processus écologiques et de pratiques de conservation sur le terrain. À mesure que les gens s'éloignent de la terre et sont de plus en plus influencés par des styles de vie urbains, leur appréciation et compréhension des problèmes et des pratiques reliés au sol, à l'eau et à la faune diminuent.

Depuis le début des années 1980, le nombre de chasseurs de sauvagine au Canada et aux États-Unis a considérablement diminué. Toutefois, le nombre de personnes qui s'adonnent à d'autres formes de loisirs de plein air, comme l'observation d'oiseaux, s'est accru rapidement. Les chasseurs sont des partisans de longue date de la conservation et ont contribué, dans une grande mesure, aux projets de conservation des habitats. D'autres qui s'intéressent à la conservation et qui en profitent tout autant doivent être encouragés à participer comme les chasseurs l'ont été. Cela aidera à assurer que les efforts de conservation sont maintenus au fil du temps et que les coûts associés sont distribués plus équitablement.

La demande accrue de production céréalière provenant d'une croissance continue de la population mondiale encouragera la conversion de plus de prairies et de terres humides pour des activités agricoles intenses. Des pressions supplémentaires pour augmenter la production de céréales en Amérique du Nord pourraient réduire à la fois l'appui en général et les mesures incitant la participation d'agriculteurs à plusieurs programmes qui ont été essentiels au succès du Plan jusqu'à présent. Mentionnons, entre



John Heinz

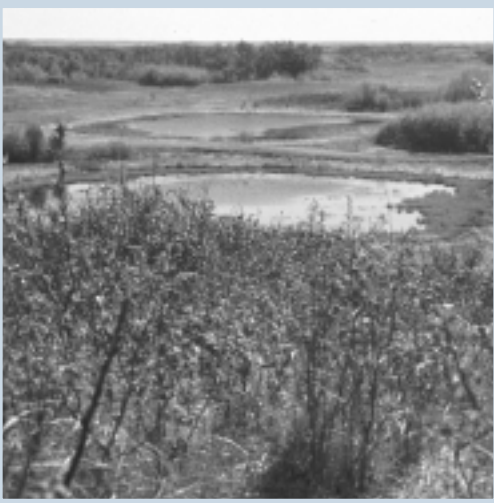
Les changements dans le contexte international — mondial et continental — continueront de présenter des défis aux partenaires du Plan quant à la gestion des paysages importants à la sauvagine, aux autres oiseaux migrateurs et à la faune.

autres, les programmes de conservation des sols, tels que le *Conservation Reserve Program* et le *Wetlands Reserve Program* des États-Unis, les programmes CARE (conservation de l'agriculture, des ressources et de l'environnement) des Prairies et de l'Ontario, aux États-Unis et au Canada, et les programmes reliés aux ressources naturelles, comme le système d'unités pour la gestion de la conservation et de l'utilisation durable de la faune et le système des régions naturelles protégées du Mexique.

D'autre part, par l'intermédiaire des délibérations de l'Organisation mondiale du commerce, sous les auspices de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, les subventions pour la production de biens sont en voie d'être réduites ou supprimées. Les partenaires du Plan espèrent qu'à mesure que les décisions sur l'utilisation des terres répondront aux demandes du marché, les pratiques et les politiques évolueront vers celles qui sont durables et permettront la conservation de la faune dans les paysages agricoles.

Enfin, la question du changement du climat mondial a mené à un débat considérable sur la mesure dans laquelle les tendances météorologiques sont influencées par les activités humaines. Peu importe la cause de ces tendances, des changements mineurs dans le climat peuvent avoir de profonds effets sur les écosystèmes de terres humides, tout particulièrement ceux qui sont déjà touchés par la dégradation. Des stratégies de conservation adaptatives sont nécessaires afin de prévoir de tels changements et d'y faire face.

Les rédacteurs du Plan de 1986 ont prévu le besoin de mises à jour périodiques pour que le Plan demeure souple et pertinent. C'est dans cet esprit que la mise à jour de 1998 reflète le legs établi par le Plan et présente une perspective d'avenir qui mènera le Plan jusqu'à la prochaine mise à jour en 2003.



Roger Bryan

Une vision élargie

Renforcer le fondement biologique

La vision

Les partenaires du Plan rehaussent la capacité des paysages d'assurer la subsistance de la sauvagine et d'autres espèces associées aux terres humides en s'assurant que la mise en œuvre du Plan est guidée par une planification de fondement biologique, qui à son tour est peaufinée par une évaluation continue.

Le fondement biologique du Plan doit être renforcé pour que ce dernier atteigne son but de rétablir et de maintenir les populations de sauvagine face aux tendances démographiques, économiques et environnementales actuelles. Ce fondement établit un lien direct entre les objectifs visés pour la population continentale du Plan et ses stratégies de conservation régionales et, par conséquent, dépend de connaissances sur la manière dont les conditions du paysage influent sur l'abondance de la sauvagine.

Le fondement biologique du Plan peut être renforcé au moyen d'un processus systématique de planification, de mise en œuvre et d'évaluation stratégiques, dans lequel :

- *la planification* se fonde sur les objectifs de gestion et les effets prévus des mesures de gestion dans le but d'évaluer les stratégies de conservation de rechange;
- *la mise en œuvre* se déroule conformément à la stratégie de conservation choisie, reconnaissant les contraintes qui s'exercent sur les mesures de conservation et les limites de compréhension biologique;
- *l'évaluation* mesure les progrès faits vers les objectifs de gestion et offre un fondement pour des stratégies améliorées dans les initiatives de planification futures.

Dans ce contexte, la justification de la planification biologique est d'assurer des stratégies de conservation couronnées de succès, tandis que l'évaluation a pour but d'améliorer l'efficacité de cette planification.

Les mesures qui permettront de renforcer le fondement biologique du Plan sont décrites ci-dessous.

Établir des objectifs de gestion mesurables, appropriés à chaque échelle et qui fournissent le fondement de la planification et de l'évaluation

Les objectifs visés pour la population continentale, établis tout d'abord en 1986, donnent au Plan ses mesures de rendement finales. Aussi utiles que sont ces objectifs, ils ne conviennent pas toutefois à la planification et à l'évaluation des activités de gestion aux niveaux régional et local. Par conséquent, les objectifs qu'identifient les partenaires du Plan devraient être à la fois mesurables et appropriés à l'échelle géographique considérée. Ces objectifs peuvent englober des buts visés pour la population régionale ou refléter les niveaux souhaitables de reproduction et de survie. Peu importe la forme qu'ils prennent, les relations entre les objectifs des diverses échelles d'intérêt géographique devraient toujours être explicites et logiques.



Canards illimités Canada

Le fondement biologique du Plan peut être renforcé au moyen d'un processus systématique de planification, de mise en œuvre et d'évaluation stratégiques.

Améliorer la planification et l'évaluation par le renforcement des capacités de surveillance et d'évaluation

Les programmes de surveillance et d'évaluation qui servent à guider la gestion de la sauvagine en Amérique du Nord comptent parmi les meilleurs programmes du genre dans le monde entier. Toutefois, les mécanismes de surveillance des conditions environnementales et des effets des changements des paysages sur la sauvagine, ne sont pas bien développés. Ces capacités de surveillance et d'évaluation demeurent au-delà de la portée de nombreux partenaires du Plan parce que les ressources disponibles ont été insuffisantes. Par conséquent, les partenaires du Plan devraient s'efforcer de trouver des sources de financement pour ces programmes de manière à mettre en valeur, et non à décourager, la mise en œuvre du Plan.

Améliorer la mise en œuvre du Plan au moyen de renseignements biologiques

On encourage les partenaires du Plan à rétrécir le champs de leur conservation en déterminant les paysages régionaux, les bassins hydrographiques ou les écosystèmes qui sont essentiels à l'atteinte des objectifs du Plan, et en déterminant et en documentant les facteurs principaux restrictifs de l'abondance de la sauvagine dans ces régions. Ainsi, la planification de la conservation devrait compléter les autres intérêts relatifs à la faune et aux ressources naturelles et être intégrée à ceux-ci le plus possible.

Concevoir et effectuer des évaluations reliées à des stratégies de conservation

La conception et la réalisation d'évaluations en tandem avec les stratégies de conservation régionales et locales peuvent constituer une approche extrêmement efficace à l'amélioration des initiatives de planification et de mise en œuvre futures. Les mesures

Au fur et à mesure que les protecteurs de la sauvagine renforcent le fondement biologique du Plan, ils pourront davantage comprendre et prédire les conséquences biologiques probables de mesures particulières prises au nom de la conservation des paysages.

de gestion qui rehaussent la compréhension de la biologie de la sauvagine et de l'écologie des habitats, prises avec le souci des besoins, des perspectives et des contraintes des partenaires du Plan, devraient faire partie intégrante de cette approche.

Le succès du renforcement du fondement biologique du Plan peut être mesuré par la capacité et la bonne volonté des partenaires du Plan à mettre en œuvre des stratégies de conservation fondées sur un processus systématique de planification, de mise en œuvre et d'évaluation stratégiques. À la fin, toutefois, le succès peut se mesurer par la mesure dans laquelle on s'entend sur les conséquences prévues et réelles des stratégies de conservation. Une telle entente refléterait une bonne compréhension de la manière dont les conditions des paysages ont une incidence sur l'abondance de la sauvagine.

Au fur et à mesure que les protecteurs de la sauvagine renforcent le fondement biologique du Plan, ils pourront davantage comprendre et prédire les conséquences biologiques probables de mesures particulières prises au nom de la conservation des paysages. En conséquence, des solutions à long terme doivent inclure les facteurs des paysages qui influencent l'utilisation par la sauvagine d'habitats locaux et doivent, à la fin, rendre compte de leur influence dans l'évaluation de l'incidence biologique des mesures de conservation proposées. De cette façon, un engagement à améliorer le fondement biologique du Plan mène directement à une mise en œuvre du Plan axée sur les paysages.



Canards coverts — SEMARNAP

Vers la conservation des paysages

La vision

Les partenaires du Plan définissent les conditions des paysages nécessaires à la subsistance de la sauvagine et qui sont dans l'intérêt des autres espèces associées aux terres humides, et participent à l'élaboration de politiques et de programmes économiques, sociaux, de conservation et de gestion qui ont la plus grande incidence sur la santé écologique de ces paysages.

Une mise en œuvre efficace du Plan exige une compréhension du contexte des paysages vers lesquels les initiatives de conservation sont dirigées. Bien que les terres publiques offrent un habitat et un refuge essentiels à la sauvagine et aux autres oiseaux migrateurs, la plupart des régions qu'utilisent ces espèces se trouvent dans des paysages servant également à produire un rendement économique — des paysages exploités qui subviennent aux besoins de collectivités par l'intermédiaire d'activités comme l'agriculture, l'exploitation minière, la pêche et la foresterie. Dans tout le continent, ces paysages importants comprennent des terres humides, des systèmes aquatiques, des prairies, des forêts, des zones riveraines et des paysages marins.

Une gestion des habitats axée sur les paysages cherche à trouver l'équilibre entre la conservation et les objectifs socio-économiques d'une région. Dans le but d'atteindre les objectifs visés pour une population du Plan, une myriade d'habitats doit être conservée, la plupart existant dans des paysages exploités. Les intérêts des personnes qui partagent ces paysages avec la faune doivent être pris en considération si l'on veut atteindre les objectifs du Plan. Le Plan fournit le cadre institutionnel pour que tous les protecteurs de l'environnement travaillent en tenant compte de ces intérêts afin d'obtenir des avantages pour tous les paysages du continent.

Des mesures qui permettront de faire avancer une conservation axée sur les paysages sont décrites ci-dessous.

Définir et mettre en œuvre la conservation de la sauvagine dans le contexte des paysages

Les partenaires du Plan devraient s'efforcer de faire clairement de la conservation de la sauvagine un élément légitime et nécessaire des paysages durables. L'expression des objectifs en matière d'habitat en fonction de buts précis et mesurables pour les paysages, et l'institution de systèmes de surveillance des habitats, donneront une justification raisonnée pour déterminer la direction, l'ampleur et l'urgence de mesures particulières de conservation de la sauvagine dans des paysages particuliers.

Améliorer la coordination des mesures de conservation des habitats dans les paysages avec d'autres initiatives reliées à la faune

Les partenaires du Plan devraient améliorer la coordination de la conservation des habitats avec d'autres initiatives relatives à la faune, y compris celles qui concernent d'autres oiseaux migrateurs, les espèces en péril, les pêches et la biodiversité. Cela créera



U.S. Fish and Wildlife Service

Une gestion des habitats axée sur les paysages cherche à trouver l'équilibre entre la conservation et les objectifs socio-économiques d'une région.

des bienfaits mutuels pour la définition de la direction, de l'ampleur et de l'urgence des mesures de conservation dans les paysages et pour rendre la conservation de la faune pertinente dans le contexte élargi.

Le succès à long terme du Plan dépendra de l'engagement des collectivités locales envers le concept de la bonne intendance, qui comprend la planification, la mise en œuvre et l'entretien.

Trouver des solutions relatives aux paysages qui sont dans l'intérêt des buts de conservation de la sauvagine et d'autres besoins

Les partenaires du Plan devraient renouveler leurs efforts pour influencer les programmes et les politiques qui ne concernent pas la faune mais qui touchent la santé des paysages dont la sauvagine dépend. En particulier, les politiques relatives à l'agriculture, à la foresterie et aux eaux, ainsi que les politiques commerciales devraient être influencées dans le but d'améliorer les habitats de la sauvagine et d'autres oiseaux migrateurs. Ces efforts devraient mettre en lumière les capacités de ces secteurs afin d'aider à

atteindre les buts reliés à la sauvagine et les capacités des mesures de conservation en vertu du Plan pour faciliter l'atteinte des objectifs de ces autres secteurs.

Mettre en œuvre des projets communautaires dans le contexte des paysages

Le succès à long terme du Plan dépendra de l'engagement des collectivités locales envers le concept de la bonne intendance, qui comprend la

planification, la mise en œuvre et l'entretien. Par conséquent, la conservation de la sauvagine devrait, dans la mesure du possible, être faite au moyen de projets et de programmes communautaires. Cela saura promouvoir des paysages capables de soutenir à la fois les progrès économiques et les processus écologiques et, à la fin, assurera l'avenir de la sauvagine. Une telle approche mettra en évidence les préoccupations communes, les buts et les motivations ainsi que les effets dissuasifs de la conservation, mettra l'accent sur l'éducation et la communication avec le public et formulera des approches de conservation dont les résultats seront mutuellement avantageux.

Étant donné que les paysages essentiels à la sauvagine sont gérés par une grande gamme d'intérêts divergents et que la conservation de ceux-ci est une tâche de trop grande envergure pour un seul organisme ou agence, la mise en œuvre d'une approche de conservation axée sur les paysages doit être faite par

l'intermédiaire de partenariats auxquels participent des gestionnaires de terres et d'autres partenaires. En élargissant les horizons des partenariats qui ont été le sceau du Plan, davantage de savoir-faire, de ressources et d'énergie peuvent entrer en jeu dans l'intérêt des mesures prises aux fins de conservation. De cette façon, un engagement exigeant une plus grande concentration sur les paysages mène directement à une approche à l'exécution du Plan qui serait axée sur les partenariats.



Canards illimités Canada

Élargir les horizons des partenariats

La vision

Les partenaires du Plan collaborent à d'autres initiatives de conservation, tout particulièrement à celles reliées aux oiseaux migrateurs, et communiquent avec d'autres secteurs et collectivités pour établir de plus grandes alliances pour la recherche collective d'utilisations durables des paysages.

Les rédacteurs du Plan de 1986 se sont rendu compte que le rétablissement des populations de sauvagine exigerait une intervention plus grande que celle du gouvernement fédéral sur les terres fédérales avec des dollars de l'État. En fait, l'approbation fédérale du Plan de 1986 était fondée sur sa reconnaissance distincte que la responsabilité fiscale de la mise en œuvre de ce Plan n'incombait pas seulement au gouvernement fédéral. La conservation de la sauvagine peut avoir pris racine dans les traités internationaux, mais les ressources pour l'appuyer devraient provenir du secteur privé, des États, des provinces et du gouvernement fédéral.

Ce qui a commencé comme une reconnaissance des réalités fiscales est devenu le fondement et la motivation d'un moyen innovateur de faire des affaires : des partenariats publics-privés. La mise en œuvre internationale du Plan a été amorcée lorsque les organismes de conservation des États-Unis ont commencé à offrir des fonds en contrepartie à ceux d'organismes de conservation de la faune d'États et à permettre aux fonds de franchir une frontière internationale, lesquels recevaient également du Canada, et par la suite, du Mexique, des fonds en contrepartie, puis étaient dépensés par des entités privées, provinciales et fédérales du pays en question.

Cette nouvelle approche à la conservation a facilité l'adoption de la *North American Wetlands Conservation Act* de 1989, qui a créé un mécanisme de financement pour les projets relatifs aux terres humides menés en vertu du Plan. Aujourd'hui, les concepts de mise en commun, de contrepartie et de partage des ressources ont été reproduits si souvent par les partenaires du Plan que les activités reliées à la conservation de la sauvagine ont subi des changements fondamentaux et durables.

Le succès du Plan a reposé sur la capacité de divers intérêts de créer et de soutenir de nouvelles relations assez souples pour créer de nouvelles façons d'assurer la conservation de la sauvagine. Ce legs est l'une des plus importantes contributions du Plan à la conservation des ressources naturelles. Dans certaines régions, ces partenariats ont élargi leurs horizons au-delà de la sauvagine pour inclure les protecteurs de sols et des eaux, les intérêts reliés à l'aménagement des ressources en sols et en eaux et, ce qui est le plus important, les propriétaires de terres privées et communautaires.

Les mesures qui permettront de faire avancer l'élargissement des partenariats sont décrites ci-dessous.

Élargir les horizons des partenariats pour inclure d'autres initiatives de conservation reliées aux oiseaux migrateurs

Le défi d'une approche à la conservation qui serait axée sur les paysages n'est pas unique aux protecteurs de la sauvagine. Au fur et à mesure que d'autres initiatives concernant les oiseaux migrateurs ou efforts de conservation font face à des défis semblables, le besoin et les occasions de coopération augmenteront. Les partenaires du Plan devraient rechercher et établir des relations avec des partenaires d'initiatives qui ont des buts communs. Tout particulièrement, ces partenariats devraient être axés sur la coordination de la planification biologique, la mise en œuvre de la conservation des habitats et la coopération quant aux programmes à long terme de surveillance des habitats et de la population.

D'importants habitats locaux et régionaux de la sauvagine existent à l'extérieur des régions établies de plans conjoints et de partenariats régionaux ou encore des aires désignées où



Canards illimités Canada

Le succès du Plan a reposé sur la capacité de divers intérêts de créer et de soutenir de nouvelles relations assez souples pour créer de nouvelles façons d'assurer la conservation de la sauvagine.

les habitats de la sauvagine font l'objet de préoccupations considérables. Souvent, ces paysages se trouvent dans une grande région physiographique qui intéresse d'autres initiatives relatives aux oiseaux migrateurs. Les partenaires du Plan devraient chercher à participer à l'élaboration d'autres plans de conservation des oiseaux migrateurs, axés sur les paysages, afin de s'assurer que l'on tienne compte des besoins de la sauvagine. De même, des représentants d'autres initiatives relatives aux oiseaux migrateurs pourraient être invités à participer aux efforts de planification afin de déterminer les besoins en matière d'habitats des espèces qui devraient être considérées par les partenaires du Plan. Finalement, un plan conjoint ou un partenariat régional pourrait être affilié à plusieurs de ces initiatives.

Chercher à établir des partenariats avec d'autres secteurs économiques dans le but d'atteindre des objectifs communs

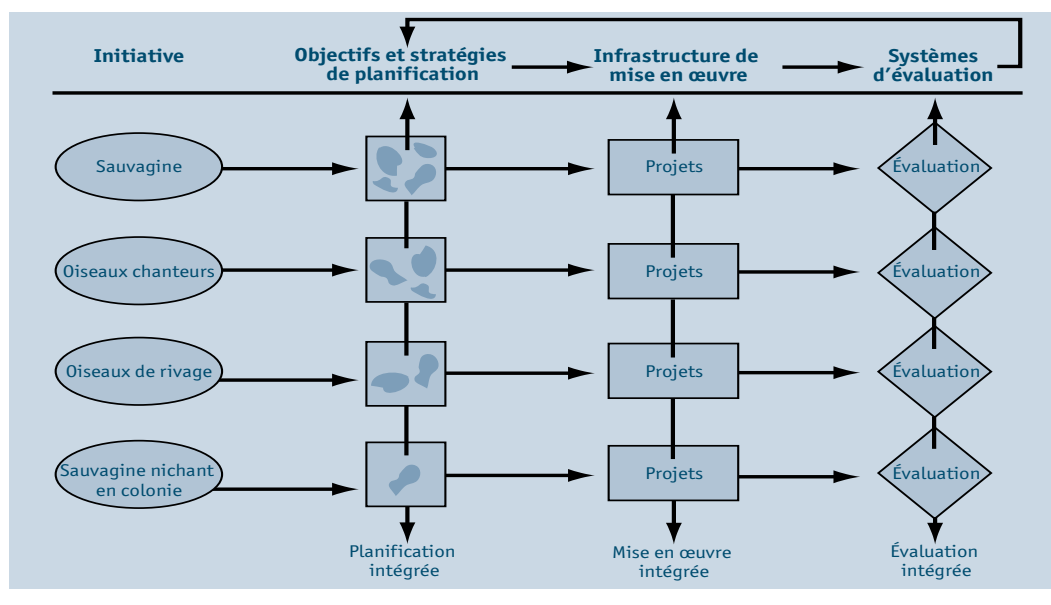
Lorsque la coopération peut régler des problèmes de ressources d'intérêt mutuel, les partenaires du Plan devraient être prêts à se joindre à des partenariats dans des secteurs autres que la faune afin d'influencer les programmes et les politiques qui peuvent contribuer à l'atteinte des buts du Plan et conjointement améliorer la santé générale de l'environnement. Le but initial du Plan, soit l'établissement de partenariats avec des propriétaires de terres privées et communautaires, avec le milieu de conservation des sols et des eaux et avec les intérêts liés à l'aménagement des ressources en sols et en eaux, n'a pas changé, et on devrait davantage y mettre l'accent.

Appuyer et encourager des partenariats de conservation avec les collectivités

La meilleure façon de réaliser la vision du Plan, c'est-à-dire la vision d'assurer la subsistance de populations de sauvagine dans des paysages exploités, est de former des partenariats avec les collectivités afin de prendre en considération les nombreux besoins sociaux, économiques et de conservation de ces dernières. Pour planifier, mettre en œuvre et protéger la conservation des habitats, les partenariats du Plan devraient demander la participation des leaders communautaires, des Autochtones, des Amérindiens, des collectivités indigènes et locales, des utilisateurs qui assurent leur subsistance par l'intermédiaire de la sauvagine, en plus des intérêts liés à la conservation. Les collectivités rurales seront également essentielles à la conservation de la sauvagine.

La figure montre un modèle conceptuel des occasions de conservation coopérative existant entre les initiatives de conservation séparées et distinctes ayant des intérêts qui se chevauchent dans les paysages. Chaque initiative maintient sa propre identité tout en collaborant avec d'autres en ce qui concerne les activités de planification, de mise en œuvre ou d'évaluation, et ce, à des échelles géographiques régionale, nationale ou internationale. Ce modèle s'applique tant aux initiatives de conservation des oiseaux migrateurs qu'aux autres efforts de conservation reliés à la science. Il utilise une approche axée sur les paysages fondée sur les besoins des partenaires et offrant des plans conjoints et des partenariats régionaux, ainsi qu'une souplesse aux nations quant à la mise en œuvre du Plan.

Figure
Modèle de
conservation
coopérative
des habitats



Résumé

Les défis

La réussite de la mise en œuvre du Plan dépend de l'intérêt, de l'engagement, du savoir-faire et des ressources des partenaires bénévoles. Ces partenaires doivent relever des défis en ce qui concerne :

- la coopération continue entre trois nations de cultures et de langues différentes;
- le maintien des partenariats actuels et l'établissement de nouveaux partenariats;
- une capacité de plus en plus grande de surveiller les habitats et les populations et d'évaluer les pratiques et les programmes de gestion;
- la recherche et la surveillance continues et accrues d'espèces particulières;
- l'éducation et l'engagement communautaire continus, et de plus en plus importants, dans la planification de la conservation;
- l'obtention de l'appui législatif et administratif futur pour la mise en œuvre du Plan;
- l'établissement de relations avec d'autres initiatives relatives aux oiseaux migrateurs;
- l'établissement et l'amélioration de relations avec d'autres initiatives de conservation;
- l'influence de politiques et de programmes qui dirigent l'agriculture, la foresterie et le commerce vers la conservation de la sauvagine et des terres humides;
- une définition des paysages qui subviendront aux besoins de la sauvagine en même temps que satisfaire à d'autres intérêts;
- l'évolution et l'adaptation aux conditions changeantes pour assurer l'atteinte des buts du Plan;
- l'absence de contentement de soi après un travail bien fait.



Oies des neiges — Photographe inconnu

Les visions

La Mise à jour de 1998 offre trois visions qui se fondent sur le legs du Plan.

Les partenaires du Plan rehaussent la capacité des paysages d'assurer la subsistance de la sauvagine et d'autres espèces associées aux terres humides en s'assurant que la mise en œuvre du Plan est guidée par une planification de fondement biologique, qui à son tour est peaufinée par une évaluation continue.

On demande aux partenaires du Plan :

- d'établir des objectifs de gestion mesurables, appropriés à chaque échelle et qui fournissent le fondement de la planification et de l'évaluation;
- d'améliorer la planification et l'évaluation par le renforcement des capacités de surveillance et d'évaluation;
- d'améliorer la mise en œuvre du Plan au moyen de renseignements biologiques;
- de concevoir et d'effectuer des évaluations reliées à des stratégies de conservation.

Les partenaires du Plan définissent les conditions des paysages nécessaires à la subsistance de la sauvagine et qui sont dans l'intérêt des autres espèces associées aux terres humides, et participent à l'élaboration de politiques et de programmes économiques, sociaux, de conservation et de gestion qui ont la plus grande incidence sur la santé écologique de ces paysages.

On demande aux partenaires :

- de définir et de mettre en œuvre la conservation de la sauvagine dans un contexte de paysages;
- d'améliorer la coordination des mesures de conservation des habitats dans les paysages avec d'autres initiatives reliées à la faune;
- de trouver des solutions relatives aux paysages qui sont dans l'intérêt des buts de conservation de la sauvagine et d'autres besoins;
- de mettre en œuvre des projets communautaires dans le contexte des paysages.



Les partenaires du Plan collaborent à d'autres initiatives de conservation, tout particulièrement à celles reliées aux oiseaux migrateurs et communiquent avec d'autres secteurs et collectivités pour établir de plus grandes alliances pour la recherche collective d'utilisations durables des paysages.

On demande aux partenaires :

- d'élargir les horizons des partenariats pour inclure d'autres initiatives de conservation reliées aux oiseaux migrateurs;
- de chercher à établir des partenariats avec d'autres secteurs économiques dans le but d'atteindre les objectifs communs;
- d'appuyer et d'encourager les partenariats de conservation avec les collectivités.

Objectifs visés pour les populations et statut de la sauvagine en Amérique du Nord



Objectifs visés pour les populations

L'Amérique du Nord compte 43 espèces de canards, d'oies, de bernaches et de cygnes qui dépendent essentiellement des habitats de deux pays ou plus pour compléter certaines phases de leur cycle biologique. Des objectifs visés pour les populations ont été établis pour la plupart des espèces de sauvagine en Amérique du Nord et sont décrits ci-dessous. Des objectifs particuliers pour d'autres espèces sauvages qui habitent les terres humides peuvent être compris dans des plans de mise en œuvre de plans conjoints et de partenariats régionaux établis en vertu du Plan.

Bien que les canards, les oies, les bernaches et les cygnes ne soient pas des éléments isolés des milieux de terres humides, ils représentent l'une des meilleures sources documentées de données à long terme associées aux terres humides. Il n'y a aucun autre inventaire comparable de faune ou de flore associé aux terres humides.

Les facteurs ayant des effets négatifs sur la sauvagine en Amérique du Nord minent la diversité biologique d'écosystèmes entiers. De même, les objectifs visés pour les populations du Plan ne peuvent être atteints sans rétablir les écosystèmes dont la sauvagine dépend.

Questions ne concernant que la gestion de la sauvagine

En plus de l'application de l'orientation stratégique de la Partie 1, les partenaires du Plan devraient traiter de préoccupations et de problèmes particuliers à la sauvagine pour faire avancer les objectifs visés pour les populations du Plan et la vision d'un fondement biologique plus solide.

Par exemple, les données disponibles indiquent une baisse dans bon nombre des quinze espèces de canards de mer d'Amérique du Nord. Trois de ces espèces sont considérées comme menacées ou en danger de disparition aux États-Unis ou au Canada. Une recherche coordonnée et des mesures de surveillance visant à élaborer la gestion des

Plusieurs autres espèces de canards, notamment le Canard pilelet, n'ont pas répondu aux améliorations des habitats et aux conditions d'habitat apparemment excellentes.

habitats et des recommandations de principe pour rétablir et protéger ces espèces, sont exigées de toute urgence. Un plan conjoint sur le canard de mer est actuellement approuvé, par des agences et des organismes intéressés, comme mécanisme convenant le mieux à la facilitation de la coordination et de la coopération internationales pour résoudre cette question relative aux ressources.

Plusieurs autres espèces de canards, notamment le Canard pilelet, n'ont pas répondu aux améliorations des habitats et aux conditions d'habitat apparemment excellentes. Des efforts

supplémentaires sont nécessaires afin de mieux comprendre les facteurs qui ont limité le rétablissement de ces espèces et populations et pour élaborer des mesures de conservation visant à atteindre les objectifs visés pour les populations. De plus, certaines

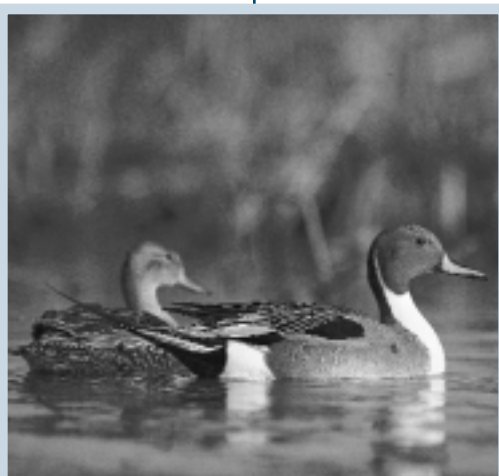
populations d'oies et de bernaches, telles que la population des Bernaches du Canada du corridor de migration de l'Atlantique, demeurent bien au-dessous des objectifs du Plan. Les efforts devraient se poursuivre dans la gestion de cette population et d'autres populations d'oies et de bernaches dont le nombre est inférieur à l'objectif.

D'autre part, certaines populations d'oies nicheuses de l'Arctique ont atteint des niveaux bien au-dessus des buts du Plan, ce qui est attribuable en partie au fourrage abondant dans les aires d'hivernage. Cette situation a créé de sérieux problèmes, dont la dégradation des récoltes et des habitats. L'expansion des colonies de nidification des oies de l'Arctique a gravement dégradé certaines aires de nidification et d'élevage situées dans la toundra. Le Plan conjoint des Oies de l'Arctique devrait poursuivre son travail avec d'autres afin d'élaborer des solutions à ce problème de gestion de la sauvagine.

Les populations nicheuses de Bernaches et d'Oies du Canada des zones tempérées ont aussi augmenté considérablement dans certaines régions. La déprédation agricole, la baisse de la qualité de l'eau et des problèmes, tels que l'accumulation fécale dans les aires publiques, sont des préoccupations dans de nombreuses régions. Des partenariats avec des agriculteurs, des chasseurs, des protecteurs de l'environnement et des organismes publics traitent de cette question dans quelques régions, mais la portée des efforts devrait être étendue.

Les efforts de conservation en vertu du Plan ont été principalement axés sur la sauvagine migratoire. Afin de traiter de l'ensemble de la sauvagine d'Amérique du Nord, toutefois, la portée du Plan devrait être plus grande afin d'englober la planification et la gestion nationales et régionales relatives aux espèces de sauvagine endémiques ou non migratrices, comme le Dendrocygne et l'Érismature routoutou.

La maladie a mené à un taux de mortalité élevé de la sauvagine dans certaines régions de l'Amérique du Nord et continue de préoccuper les protecteurs de la sauvagine. Les partenariats régionaux devraient continuer de mieux faire comprendre les causes des maladies chez la sauvagine, comme le botulisme et le choléra aviaire. Ils devraient également continuer à élaborer des mesures pour réduire et contrôler l'effet des maladies là où l'intensité et la fréquence menacent les espèces ou les populations.



Canards pilelets — Canards illimités Canada

Dans certaines parties des habitats de nidification du milieu du continent, une prédation excessive a de graves répercussions sur certaines populations de sauvagine et d'autres oiseaux qui font leur nid au sol. Des stratégies plus efficaces de gestion de la prédation peuvent être considérées dans ces cas dans le cadre d'une approche de gestion globale axée sur les paysages.

Objectifs visés pour les populations de canards

Les années 1970 à 1979 constituent la période de référence pour les objectifs visés pour les populations de canards en vertu du Plan (tableau 1) en raison de l'abondance de canards retrouvée en Amérique du Nord. Le Plan de 1986 soutenait que le nombre de canards pendant la décennie des années 1970, à l'exception de quelques espèces, répondait en général aux besoins de tous les usagers. Ce nombre de canards et la quantité d'habitats exigés pour assurer leur subsistance au cours de leur cycle annuel a déterminé les objectifs principaux du Plan. Ainsi, l'information provenant des années 1970 a appuyé les objectifs généraux de 62 millions de canards nicheurs et une volée automnale de 100 millions d'oiseaux dans des conditions environnementales moyennes — c'est-à-dire, des conditions atmosphériques moyennes dans la région du milieu du continent.

Buts :

Maintenir la diversité actuelle d'espèces de canards en Amérique du Nord et atteindre une population nicheuse continentale de 62 millions de canards (population de 39 millions au milieu du continent) pendant les années où les conditions environnementales sont moyennes, ce qui assurerait une volée automnale de 100 millions.

Atteindre ou dépasser les objectifs concernant les populations du milieu du continent pour les dix différentes espèces au tableau 2.

Atteindre un indice de population de Canards noirs au milieu de l'hiver de 385 000^a.

^a L'objectif actuel pour les Canards noirs est fondé sur des indices tirés de l'inventaire mi-hivernal. Des efforts sont en cours afin d'établir un objectif pour des aires de reproduction pour le Canard noir fondé sur les nouveaux relevés de sauvagine de l'est.



Fuligule à dos blanc — William Vinje

Tableau 1**Estimations^a des populations moyennes de canards en Amérique du Nord, de 1970 à 1979 (en milliers de canards)**

<i>Espèces</i>	<i>Continental</i>	<i>Milieu du continent</i>
CANARDS DE SURFACE		
Canard colvert	11 000	8 199
Canard pilet	7 000	5 596
Canard noir	1 400	30
Canard brun	480	sans objet
Canard chipeau	2 000	1 518
Canard d'Amérique	3 500	2 974
Sarcelle à ailes vertes	3 000	1 858
Sarcelle à ailes bleues et Sarcelle cannelle	6 000	4 653
Canard souchet	2 000	1 990
Canard branchu	3 000	sans objet
Canard musqué	30	sans objet
Dendrocygne fauve et Dendrocygne à ventre noir	136	sans objet
CANARDS PLONGEURS		
Fuligule à tête rouge	900	639
Fuligule à dos blanc	600	542
Petit fuligule et Fuligule milouinan	8 000	6 302
Fuligule à collier	1 000	506
Érismature rousse	700	352
Érismature routoutou	6	sans objet
CANARDS DE MER^b		
Arlequin plongeur	200	sans objet
Harelde kakawi	2 700	428
Eiders à tête grise, à duvet, de Steller, à lunettes	2 500	23
Macreuses noire, à ailes blanches, à front blanc	2 000	1 476
Petit garrot	1 000	724
Garrots à œil d'or, d'Islande	1 500	481
Harles couronné, huppé et Grand Harle	1 500	403
NOMBRE TOTAL DE CANARDS	62 152	38 694

- a Les estimations du milieu du continent ont été tirées du *Waterfowl Breeding Population and Habitat Survey*, strates 1 à 18, 20 à 50 et 75 à 77. Les estimations continentales incluent les estimations du milieu du continent ainsi que des estimations approximatives des populations à l'extérieur du milieu du continent fondées sur les inventaires d'hiver et l'opinion d'experts. De nouveaux relevés ont été faits dans les aires de nidification du nord-est des États-Unis et de l'est du Canada, qui devraient être utiles pour préciser les estimations et les objectifs visés pour certaines espèces à l'avenir.
- b Les Arlequins plongeurs de l'est du Canada et les Eiders à lunettes et de Steller ont été désignés comme en danger de disparition ou menacés.

Tableau 2

Objectifs visés pour les populations de canards nicheurs, relativement aux 10 espèces les plus communes dans la région du milieu du continent^a (en milliers de canards), et statut et tendance de ces espèces

<i>Espèce et population</i>	<i>Statut en 1985</i>	<i>Statut en 1998</i>	<i>Tendance récente (de 1986 à 1998)</i>	<i>Objectifs visés pour la population</i>
Canard colvert	4 961	9 640	Augmentation	8 200
Canard pilet	2 515	2 521	Aucune	5 600
Canard chipeau	1 303	3 742	Augmentation	1 500
Canard d'Amérique	2 051	2 858	Augmentation	3 000
Sarcelle à ailes vertes	1 475	2 087	Augmentation	1 900
Sarcelle à ailes bleues et Sarcelle cannelle	3 502	6 399	Augmentation	4 700
Canard souchet	1 702	3 183	Augmentation	2 000
Fuligule à tête rouge	578	1 005	Augmentation	640
Fuligule à dos blanc	376	686	Augmentation	540
Petit Fuligule et Fuligule milouinan	5 098	3 472	Baisse	6 300

a Strates du relevé 1 à 18, 20 à 50 et 75 à 77 du *Waterfowl Breeding Population and Habitat Survey*.

Le tableau 2 présente les objectifs visés pour les populations de canards du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et le statut actuel des populations de canards nicheurs dans la région du milieu du continent, où la plupart des canards nord-américains nichent. Parmi les dix espèces les plus communes qui nichent dans les prairies, huit ont augmenté pendant la période de 1986 à 1998, la période de mise en œuvre du Plan. Seuls le Petit Fuligule et le Fuligule milouinan ont montré une tendance à la baisse, et leurs populations se trouvent actuellement à 45 pour 100 de moins que l'objectif visé pour les populations du Plan. Le nombre de Canards pilets, bien que relativement stable pendant les quelques dernières années, est actuellement à 55 pour 100 de moins que l'objectif du Plan.

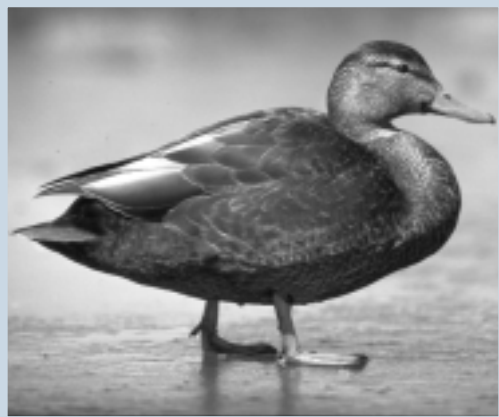
La plupart des canards nord-américains nichent au Canada et aux États-Unis et passent l'hiver aux États-Unis et au Mexique. Aux fins de ce document, les canards de l'Amérique du Nord se répartissent en trois groupes fondés sur les similarités en matière de besoins écologiques — les canards de surface, les canards plongeurs et les canards de mer.

Statut des canards de surface

Les canards de surface, qui représentent le groupe de canards le plus abondant et le plus répandu en Amérique du Nord, sont de très grande importance pour la chasse et l'observation. Dans cette catégorie on retrouve le Canard colvert, le Canard noir, le Canard brun, le Canard d'Amérique, le Canard pilet, le Canard chipeau, la Sarcelle à ailes vertes, la Sarcelle à ailes bleues, la Sarcelle cannelle et le Canard souchet. Le Canard branchu, le Canard musqué et les Dendrocygnes fauves et à ventre noir, bien qu'ils ne soient pas véritablement des canards de surface, sont aussi inclus dans cette catégorie (tableau 1).



Sarcelles à ailes bleues — J.C. Salyer



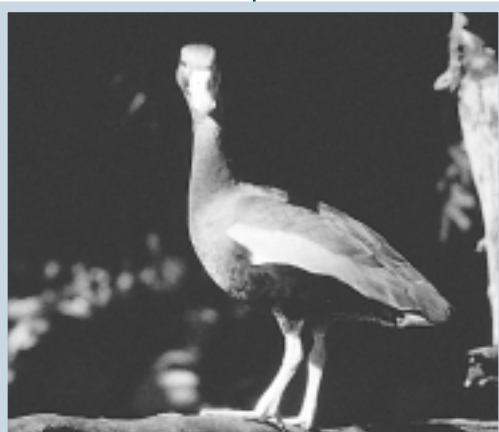
Les plus grandes densités de nidification des canards de surface se trouvent dans les prairies. Toutefois, les habitats boréaux subviennent également aux besoins de grandes populations, mais les densités de celles-ci sont généralement plus faibles. Les espèces qui nichent tôt, comme les Canards colverts et les Canards pilets, sont tout particulièrement touchées par la perte d'habitats de reproduction des hautes terres dans les prairies. Une utilisation intensive des terres agricoles dans les aires de reproduction des prairies, allée à une sécheresse qui a commencé en 1980, a eu des répercussions néfastes sur de gros segments des habitats de reproduction au début des années 1990. La dégradation et la perte d'habitats, et les changements d'utilisation des terres qui ont eu une incidence favorable sur les espèces de prédateurs, continuent d'empêcher la sauvagine d'atteindre des taux historiques de survie et de recrutement.

Six espèces (le Canard colvert, le Canard chipeau, le Canard d'Amérique, la Sarcelle à ailes vertes, la Sarcelle à ailes bleues et le Canard souchet) ont montré des tendances à la hausse dans la région du milieu du continent de 1986 à 1998 (tableau 2). Aucune tendance ne s'est dégagée pour les Canards pilets du milieu du continent au cours de la même période.

La population de Canards noirs de l'est de l'Amérique du Nord a baissé au cours des quatre dernières décennies. Les relevés annuels effectués pendant l'hiver servant à déterminer l'importance de la population de Canards noirs ont estimé une moyenne de 491 000 oiseaux pendant les années 1960, moyenne qui a chuté à 285 000 pendant les années 1990. Bien que les Canards noirs aient diminué dans les corridors de migration de l'Atlantique et du Mississippi, la baisse proportionnelle de l'abondance de cette espèce a été davantage marquée dans le corridor de migration du Mississippi. Toutefois, les relevés de sauvagine nicheuse amorcés en 1990, dans l'est du Canada, indiquent que la population de Canards noirs nicheurs dans les Maritimes a augmenté, tandis que la population accuse une baisse dans les parties ouest de son aire de reproduction. Les changements relatifs au nombre de Canards noirs peuvent être liés aux pertes d'habitats, à la concurrence avec les Canards colverts et à la mortalité imputable à la chasse.

Le Canard branchu se trouve principalement dans l'est de l'Amérique du Nord et habite généralement dans des régions qui sont densément couvertes. Par conséquent, les estimations du nombre provenant de relevés aériens faits sur de grandes étendues essentiellement utilisés pour surveiller l'abondance de Canards branchus ne sont pas disponibles. Cependant, les dénombrements terrestres de Canards branchus le long de parcours précis suggèrent des tendances de population à la hausse à court terme et à long terme.

Plusieurs espèces de canards de surface ne se retrouvent que dans le sud des États-Unis et au Mexique. Les Canards bruns et les Canards musqués sont surtout des résidents non migratoires. Les Dendrocygnes ont tendance à être nomades et à avoir des mouvements irréguliers et imprévisibles. Par conséquent, la détection de changements dans le statut de la population est difficile. Peu de données existent actuellement sur ces populations, mais on s'occupe de combler les lacunes en matière d'information.



Statut des canards plongeurs et des canards de mer

Les canards plongeurs nord-américains incluent le Fuligule à dos blanc, le Fuligule à tête rouge, le Fuligule à collier, le Fuligule milouinan et le Petit Fuligule. Bien qu'ils ne soient pas véritablement des canards plongeurs, l'Érismature rousse et l'Érismature routoutou font partie de cette catégorie. Les densités de nidification les plus élevées se produisent dans les prairies, bien que le Fuligule à collier et le Petit Fuligule soient répandus, et le Fuligule milouinan niche principalement dans la région sub-arctique. L'Érismature routoutou se trouve principalement au Mexique. Les canards plongeurs ont

tendance à utiliser les marais intérieurs plus profonds, les rivières et les lacs pour la nidification et la migration, et les baies côtières, les estuaires et les eaux du large pour l'hivernage.

Ces dernières années, les Fuligules à dos blanc et les Fuligules à tête rouge ont montré des tendances de population à la hausse dans la région du milieu du continent (tableau 2). Le statut du Fuligule milouinan et du Petit Fuligule est difficile à déterminer, parce que les deux espèces sont difficiles à distinguer lors des relevés aériens. Toutefois, la taille de la population entière de Fuligules milouinans et de Petits Fuligules (principalement composée de Petits Fuligules) a baissé depuis la fin des années 1970, et c'est le seul groupe qui montre une tendance à la baisse depuis 1986. Le déclin continu a provoqué une plus grande inquiétude au sujet de ces espèces, incitant les organismes de gestion publics et privés à attribuer des ressources supplémentaires pour résoudre le problème.

Les estimations de populations nicheuses de Fuligules à collier et d'Érismatures rousses dans la région du milieu du continent ne sont pas considérées aussi sûres que celles des espèces du tableau 2. Néanmoins, les données suggèrent que les espèces ont augmenté en nombre à long terme. Aucune donnée n'est publiée pour évaluer le statut de l'Érismature routoutou.

Les canards de mer de l'Amérique du Nord incluent des espèces du groupe Mergini, tout particulièrement, l'Arlequin plongeur, l'Harlede kakawi, le Petit Garrot, quatre espèces d'eiders, trois espèces de macreuses, trois espèces de garrots et trois espèces d'harles. Ces espèces nichent principalement dans les régions du nord du continent. L'information biologique de base est extrêmement limitée pour certaines espèces; il en est ainsi en ce qui concerne un indice de population fiable ou une estimation de la productivité annuelle des 15 espèces. Les Eiders à lunettes et de Steller en Alaska sont désignés comme menacés. Les Arlequins plongeurs de l'est d'Amérique du Nord ont été déclarés en danger de disparition au Canada.

Les données publiées sur le Petit Garrot suggèrent que cette espèce a augmenté en nombre depuis quelque temps dans les régions où était effectué le relevé. Les Garrots à oeil d'or n'ont montré aucune tendance évidente. Le nombre limité de données sur l'abondance de l'espèce dans les régions de reproduction et d'hivernage suggère que les harles, comme groupe, ont connu une augmentation à long terme.

Les conditions des habitats de reproduction pour la plupart des espèces de canards de mer n'ont pas changé récemment. Toutefois, de nombreuses régions traditionnelles d'hivernage ont été dégradées par les développements industriels et urbains sur les deux côtes. Les effets de la dégradation des habitats sur les populations ne sont pas connus, et il y a peu de données sur les populations de canards de mer ou les nombres de prise. Un résumé des renseignements disponibles suggère que certaines populations sont stables ou en croissance, bien qu'un grand nombre puissent être en baisse. En novembre 1998, la création d'un plan conjoint sur le canard de mer a été approuvée en principe pour traiter des besoins de gestion et d'information de ces espèces et pour faciliter la coordination et la coopération internationales.

Objectifs visés pour les populations d'oies et de bernaches

Le Plan établit les objectifs visés pour trente populations de six espèces d'oies et de bernaches. Les populations d'oies et de bernaches occupent des aires traditionnelles de reproduction et d'hivernage chaque année, et se déplacent entre ces régions dans les corridors de migration traditionnels. Par conséquent, le Plan comprend des objectifs reliés à des populations individuelles de Bernaches et d'Oies du Canada, d'Oies des neiges, d'Oies rieuses et de Bernaches cravants. Le Canada, les États-Unis et le Mexique sont conjointement responsables de la surveillance et de la gestion de ces populations et espèces.

Objectif :

Améliorer ou réduire les populations aux taux durables énoncés dans le tableau 3.



Eider de Steller — Glen Smart

Tableau 3

Objectifs visés pour les populations d'oies et de bernaches de l'Amérique du Nord et statut de ces espèces

<i>Espèces et population</i>	<i>Moyenne de population (1996-1998)^a</i>	<i>Tendance récente (1986-1997)^b</i>	<i>Objectifs visés</i>
OIES ET BERNACHES DU CANADA			
Atlantique	50 500	Stable	175 000 ^{c,d}
Corridor de migration de l'Atlantique (résident)	968 000	Augmentation	550 000 ^{e,f}
Atlantique Nord	Aucune estimation	Aucune estimation	15 000 ^c
Sud de la baie James	76 000	Stable	100 000 ^e
Vallée du Mississippi	619 600	Stable	900 000 ^e
Corridor de migration du Mississippi (géantes)	1 067 000	Aucune estimation	1 000 000 ^e
Prairies de l'Est	226 100	Stable	300 000 ^e
Prairies de l'Ouest et Grandes plaines	446 300	Augmentation	285 000 ^g
Prairies d'herbes longues	292 600	Stable	250 000 ^g
Prairies d'herbes courtes	487 500	Stable	150 000 ^g
Hi-Line	169 000	Augmentation	80 000 ^g
Rocheuses	107 000	Stable	60 000 ^g
Pacifique	8 700	Stable	7 250 ^c
Petit corridor de migration du Pacifique	Aucune estimation	Aucune estimation	125 000 ^g
Bernache sombre	13 700	Stable	Éviter la liste de la ESA ^h
Bernache minime du Canada	173 000	Augmentation	250 000 ^g
Îles Aléoutiennes	24 000	Augmentation	7 500 ^g
Vancouver	Aucune estimation	Aucune estimation	Non déterminés encore
OIES DES NEIGES			
Grande Oie des neiges	674 000	Augmentation	500 000 ⁱ
Petite Oie du milieu du continent	2 742 000	Augmentation	1 000 000 ^g
Petite Oie du corridor de migration du centre-ouest	107 900	Augmentation	110 000 ^g
Petite Oie de l'île Wrangel	Non disponible ^m	Non disponible ^m	120 000 ^e
Petite Oie de l'Arctique de l'Ouest canadien	486 000	Augmentation	200 000 ^e
OIES DE ROSS	400 000	Augmentation	100 000 ^e
OIES RIEUSES			
Milieu du continent ^j	831 400	Stable	600 000 ^k
Tule	5 500 ^l	Stable	10 000 ^g
Corridor de migration du Pacifique	313 500	Augmentation	300 000 ^g
BERNACHES CRAVANTS			
Atlantique	121 800	Stable	124 000 ^g
Pacifique	141 100	Stable	185 000 ^g
OIES EMPEREURS	59 000	Stable	150 000 ^e

a Les années de relevés incomplets ont été exclues de l'analyse.

b Tendance statistique, $P \leq 0,10$.

c Objectif visé pour les couples reproducteurs.

d Objectif réparti : 150 000 couples dans la péninsule d'Ungava, 25 000 couples dans le Québec boréal.

e Objectif total visé pour la population nicheuse.

f Objectif réparti : 450 000 dans les États de la voie de migration de l'Atlantique, 100 000 dans le sud de l'Ontario, fondé sur l'Inventaire printanier par parcelle de la sauvagine du corridor de migration de l'Atlantique et l'Inventaire printanier au sol du SCF, région de l'Ontario.

g Objectif quant à l'indice d'hiver.

h ESA- *Endangered Species Act* (États-Unis).

i Objectif quant à l'indice de population du printemps; examen international continu de l'objectif visé pour la Grande Oie des neiges.

j Combinaison des populations du milieu du continent de l'Est et de l'Ouest après évaluation des données reliées aux colliers.

k Objectif quant à l'indice d'automne.

l Estimations fondées sur les données reliées aux colliers.

m Le gouvernement russe est en voie d'effectuer un relevé. Les estimations des populations n'étaient pas disponibles au moment de la publication de ce document.

Les Oies des neiges, les Oies de Ross, les Oies rieuses, les Oies empereurs, les Bernaches cravants et la plus grande partie des populations de Bernaches et d'Oies du Canada, nichent dans les secteurs à l'extrême nord de l'Amérique du Nord et le long du rivage de la baie d'Hudson. Plusieurs populations d'oies nicheuses de l'Arctique ont atteint des nombres sans précédent et sont considérées comme surabondantes. De telles populations élevées sont attribuables, dans une large mesure, au haut taux de survie des adultes résultant de l'abondance du fourrage dans les habitats agricoles des aires d'hivernage et de migration. Les oies surabondantes causent d'importants dommages aux terres labourables, aux parcs et aux terrains de golf. Des dommages, peut-être bien irréparables, aux habitats de reproduction arctiques se sont aussi produits étant donné que les oies ont beaucoup brouté. D'autres populations d'oies nicheuses arctiques et sub-arctiques n'ont pas réussi à atteindre les objectifs du Plan. Le Plan conjoint des Oies de l'Arctique a été établi dans le but d'améliorer la surveillance et la recherche coordonnée sur les populations d'oies nicheuses arctiques et sub-arctiques. Ce plan conjoint cherche à déterminer les facteurs qui ont contribué à la surabondance de certaines populations, surabondance qui, à son tour, a limité le rétablissement d'autres, et enfin à formuler des recommandations pour une meilleure gestion de ces populations.

Les objectifs visés pour les populations d'oies et de bernaches ont été fixés par les plans conjoints et les conseils des corridors de migration, en consultation avec d'autres groupes, en fonction d'un certain nombre de facteurs. Ceux-ci comprennent la taille optimale de population pour le maintien de la population, la capacité portante des aires de reproduction, la demande d'exploitation déséquilibrée et d'usage non commercial des ressources, la tolérance des propriétaires fonciers de la déprédation des récoltes et la possibilité de poussées épidémiques.

Statut de la Bernache et de l'Oie du Canada

Neuf populations de Bernaches et d'Oies du Canada dépassent actuellement les objectifs du Plan. Parmi celles-ci, les populations du corridor de migration de l'Atlantique (résident), du corridor de migration du Mississippi (géantes), des Prairies de l'Ouest et des Grandes plaines, de «Hi-Line» et des Îles Aléoutiennes augmentent toujours. Aucune population de Bernaches et d'Oies du Canada n'est en baisse; toutefois, les nombres reliés aux populations de l'Atlantique, de la vallée du Mississippi, des Prairies de l'Est et du Pacifique demeurent bien au-dessous des objectifs visés pour les populations du Plan (tableau 3). Les bernaches sombres du Canada demeurent une sous-espèce dont on se préoccupe tout particulièrement. Les conditions atmosphériques, la disponibilité de la nourriture et de l'eau pendant les périodes de reproduction et d'élevage, et la prédation des aires de reproduction ainsi que la chasse sont les facteurs principaux qui limitent ces populations.

Statut de l'Oie des neiges et de l'Oie de Ross

Toutes les populations d'Oies des neiges, sauf la population de l'île Wrangel, ont atteint ou dépassé les objectifs du Plan, et les stratégies pour déterminer la croissance à l'avenir ou réduire les populations font l'objet d'une évaluation. Les défis associés à la surabondance d'Oies des neiges dans le milieu du continent, qui ont dépassé les objectifs du Plan par presque deux millions d'individus, et des Grandes Oies des neiges, sont particulièrement difficiles. Les conséquences de la dégradation des aires de reproduction arctiques et des paysages environnants pour les Oies des neiges et toute autre espèce sauvage sont de première importance. La prise libéralisée de ces populations pourrait ne pas être suffisante pour stabiliser ou inverser les taux de croissance. Les Oies de Ross dépassent actuellement les objectifs du Plan de 300 à 900 pour 100. Par conséquent, les propositions en vue de réduire la population d'Oies de Ross sont aussi à l'étude.



Troupeau d'Oies des neiges — Canards illimités Canada

Les défis associés à la surabondance d'Oies des neiges dans le milieu du continent ... sont particulièrement difficiles.

Statut de l'Oie rieuse

Les Oies rieuses qui migrent par le corridor de migration central pour hiverner le long du Golfe du Mexique ont traditionnellement été réparties en populations du milieu du continent de l'Est et de l'Ouest. Les analyses des données des colliers ont démontré que les Oies rieuses du milieu du continent sont mieux décrites comme une seule population. Un objectif (tableau 3) est à présent précisé pour une seule population du milieu du continent. Aucune tendance n'est discernable dans la population du milieu du continent depuis que les relevés d'automne ont été amorcés en 1992. Les nombres d'Oies rieuses du corridor de migration du Pacifique sont conformes aux objectifs du Plan; toutefois, la population de Tule demeure faible.



Oie rieuse — Glenn O. Chambers

Statut des autres oies et bernaches

Les populations de Bernaches cravants se sont rétablies depuis leur effondrement dans les années 1970. À l'heure actuelle, la population de l'Atlantique a dépassé les objectifs du Plan et la population du Pacifique atteint approximativement 75 pour 100 des buts établis dans le Plan. La taille des deux populations est stable. Les populations d'Oies empereurs sont inférieures aux objectifs du Plan, et la taille de la population est stable.

Objectifs visés pour les populations de cygnes

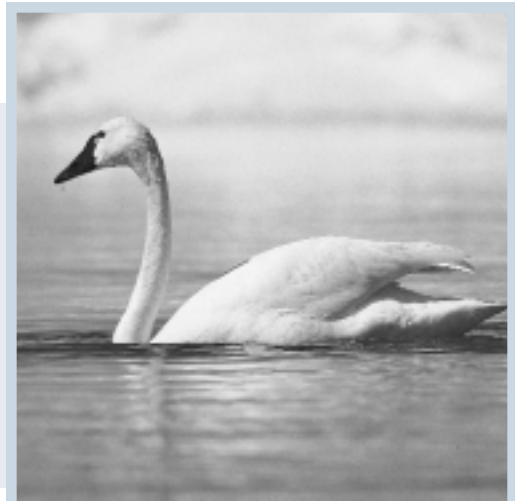
Les partenaires du Plan ont établi des objectifs pour deux populations de Cygnes siffleurs et trois populations de Cygnes trompettes (tableau 4). Les aires de reproduction des Cygnes siffleurs englobent la plupart de l'Arctique et de la région sub-arctique à partir de la côte ouest de l'Alaska jusqu'à la côte nord-ouest du Québec. La population de l'Est hiverne surtout dans les États du centre du littoral de l'Atlantique qui entourent la Baie de Chesapeake, et la population de l'Ouest hiverne à divers endroits le long de la côte ouest à partir du sud de la Colombie-Britannique jusqu'à la rivière Colorado inférieure dans le sud-ouest de l'Arizona et de la Californie.

Les Cygnes trompettes nichent dans des colonies isolées dans une aire de reproduction historique beaucoup plus importante qui englobe les prairies, les forêts boréales et la région intra-montagneuse à partir du sud de l'Alaska jusqu'aux États de l'ouest des Grands Lacs et en Ontario. Les désignations de populations de Cygnes trompettes, qui ne font pas les longues migrations annuelles qui caractérisent les Cygnes siffleurs, sont tirées des régions dans lesquelles ils nichent et hivernent.

Objectifs

Atteindre ou dépasser les objectifs d'indice d'hiver pour les populations de l'Est et de l'Ouest de Cygnes siffleurs comme précisés au tableau 4.

Atteindre ou dépasser les taux récents d'augmentation annuelle dans les trois populations de Cygnes trompettes afin d'atteindre les objectifs d'indice d'automne précisés au tableau 4.



Cygne siffleur — Canards illimités Canada

Tableau 4**Objectifs visés pour les populations de cygnes de l'Amérique du Nord et statut de ces espèces**

<i>Espèces et population</i>	<i>Population d'hiver moyenne de trois ans (de 1995 à 1997)</i>	<i>Tendance récente (de 1986 à 1997)</i>	<i>Objectifs d'indice d'hiver</i>
CYGNES SIFFLEURS			
Population de l'Est	82 100	Stable	80 000
Population de l'Ouest	100 000	Augmentation	60 000
CYGNES TROMPETTES			
Côte du Pacifique	16 312 ^a	Augmentation	43 200 ^c
Rocheuses	2 600 ^b	Augmentation	6 800 ^c
Intérieur	1 462 ^b	Augmentation	2 500 ^c

a Indice de 1995

b Indice de 1997

c Objectif de l'indice d'automne

Statut du Cygne siffleur

Le nombre de Cygnes siffleurs dans la population de l'Est est approximativement égal à l'objectif visé pour les populations du Plan. La population de l'Ouest est actuellement presque deux fois plus grande que l'objectif visé pour les populations précisés dans le Plan. La première population mentionnée est stable, tandis que la deuxième continue d'augmenter.

Statut du Cygne trompette

Les populations de Cygnes trompettes se sont rétablies des nombres extrêmement faibles au début des années 1900 lorsque certains prédisaient une disparition imminente. Les objectifs visés pour les populations présentés au tableau 4 ont été élaborés par une extrapolation des taux de croissance actuels des populations jusqu'à l'an 2015. Par conséquent, aucune population de Cygnes trompettes n'approche actuellement des objectifs du Plan. Les populations des Rocheuses et du Pacifique se trouvent chacune à environ 35 pour 100 de l'objectif visé pour leur taille. La population intérieure, aidée par les programmes de rétablissement, se trouve à presque 60 pour 100 de son objectif. Les objectifs du Plan pour les Cygnes trompettes de l'Intérieur font actuellement l'objet d'un examen par des groupes de gestion qui se préoccupent d'assurer le statut futur tout en évitant les pièges de surpopulation rencontrés lors des réintroductions de la bernache et de l'oie géante du Canada.

Les populations de Cygnes trompettes se sont rétablies des nombres extrêmement faibles au début des années 1900 lorsque certains prédisaient une disparition imminente.

Tableau 5

Objectifs des plans conjoints (en acres) du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine

<i>Région</i>	<i>Protection</i>	<i>Restauration</i>	<i>Amélioration</i>
ÉTATS-UNIS			
Côte de l'Atlantique	945 000 ¹	88 050 ¹	121 740 ¹
Habitats de Central Valley	80 000	120 000	735 000
Côte du Golfe	689 000	104 000	958 000
Intermountain West	1 500 000	500 000	500 000
Vallée du Mississippi inférieure	407 000	864 000	1 182 000
Côte du Pacifique ²	116 600	21 000 ³	21 000 ³
Lacs Playa	51 000	10 000	25 000
Cuvettes des Prairies	1 891 515	744 898	3 669 500
Bassin Rainwater	50 000	30 000 ⁴	8 333
Mississippi supérieur, région des Grands Lacs	1 329 000 ¹	605 200 ^{1,3}	605 200 ^{1,3}
Total pour les É.-U.	7 059 115	3 087 148	7 220 573
CANADA			
Habitats de l'Est	1 435 230		1 221 550 ³
Côte du Pacifique ²	132 400		66 000 ³
Habitats des Prairies	3 600 000 ⁵		3 600 000 ³
TOTAL POUR LE CANADA	5 167 630		4 887 550³
MEXIQUE		à déterminer	
TOTAL POUR LE PLAN	12 226 745	5 530 923	9 664 348

1 Objectifs présentement révisés.

2 Plan conjoint international.

3 Les objectifs visés pour l'amélioration des habitats ne font pas de distinction entre restauration et amélioration. Pour ce tableau, on suppose que les acres représentent un rapport de 1:1.

4 Comprend 24 000 acres restaurés et 6 000 acres d'habitats créés.

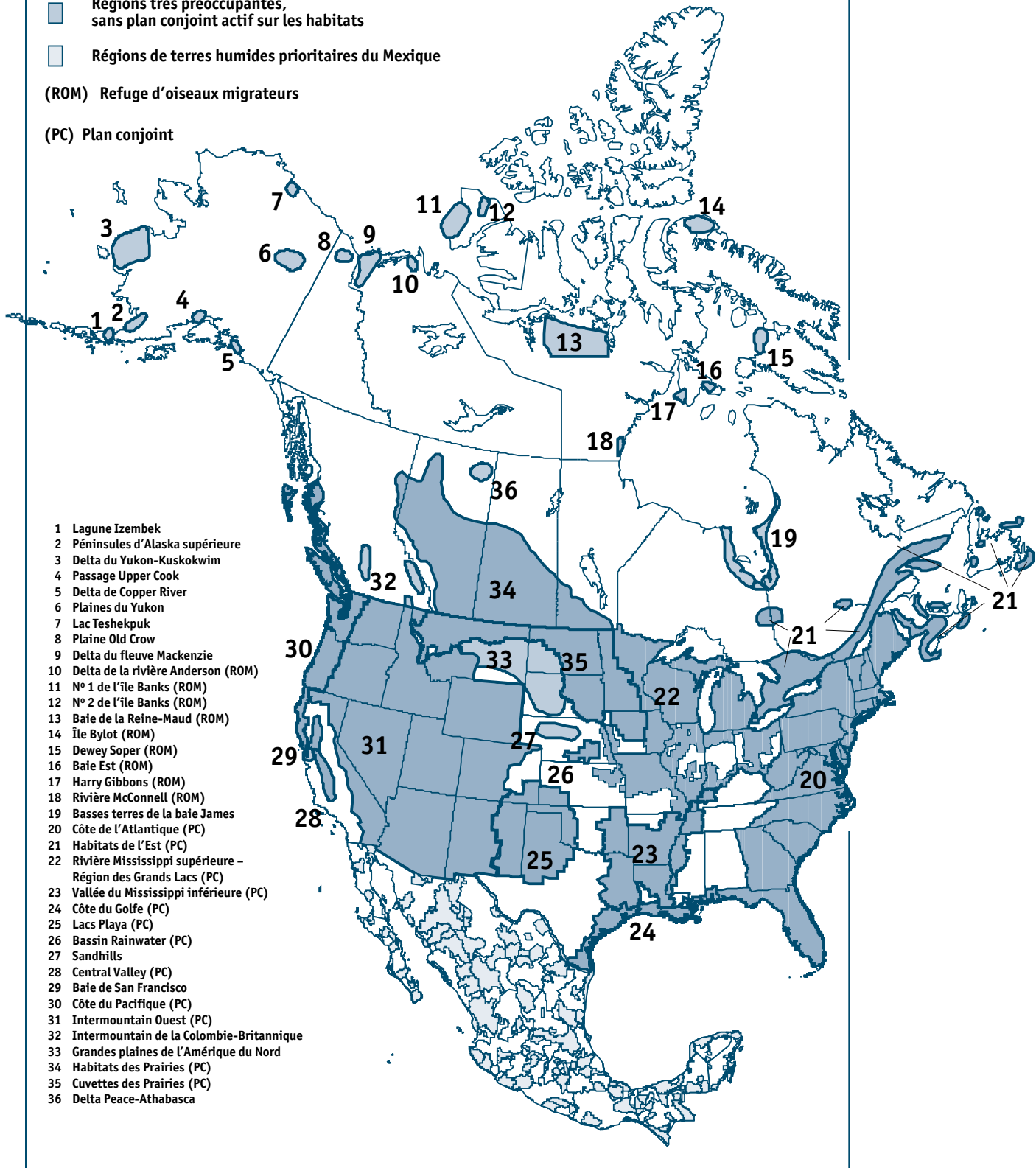
5 L'objectif relatif aux habitats est de conserver et d'améliorer les habitats des prairies, à la fois les terres humides (760 000 acres) et les hautes terres (2 840 000 acres).

Régions importantes d'habitats de la sauvagine en Amérique du Nord

- Régions très préoccupantes, avec un plan conjoint actif sur les habitats
- Régions très préoccupantes, sans plan conjoint actif sur les habitats
- Régions de terres humides prioritaires du Mexique

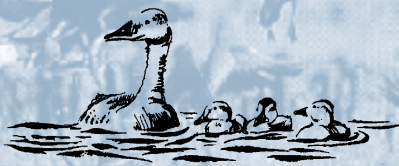
(ROM) Refuge d'oiseaux migrateurs

(PC) Plan conjoint



- 1 Lagune Izembek
- 2 Péninsules d'Alaska supérieure
- 3 Delta du Yukon-Kuskokwim
- 4 Passage Upper Cook
- 5 Delta de Copper River
- 6 Plaines du Yukon
- 7 Lac Teshekpuk
- 8 Plaine Old Crow
- 9 Delta du fleuve Mackenzie
- 10 Delta de la rivière Anderson (ROM)
- 11 N° 1 de l'île Banks (ROM)
- 12 N° 2 de l'île Banks (ROM)
- 13 Baie de la Reine-Maud (ROM)
- 14 Île Bylot (ROM)
- 15 Dewey Soper (ROM)
- 16 Baie Est (ROM)
- 17 Harry Gibbons (ROM)
- 18 Rivière McConnell (ROM)
- 19 Basses terres de la baie James
- 20 Côte de l'Atlantique (PC)
- 21 Habitats de l'Est (PC)
- 22 Rivière Mississippi supérieure – Région des Grands Lacs (PC)
- 23 Vallée du Mississippi inférieure (PC)
- 24 Côte du Golfe (PC)
- 25 Lacs Playa (PC)
- 26 Bassin Rainwater (PC)
- 27 Sandhills
- 28 Central Valley (PC)
- 29 Baie de San Francisco
- 30 Côte du Pacifique (PC)
- 31 Intermountain Ouest (PC)
- 32 Intermountain de la Colombie-Britannique
- 33 Grandes plaines de l'Amérique du Nord
- 34 Habitats des Prairies (PC)
- 35 Cuvettes des Prairies (PC)
- 36 Delta Peace-Athabasca

Administration du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine



Administration internationale

Comité du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine

Le comité du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine est composé de 18 membres, soit six de chaque pays, sélectionnés d'organismes responsables de la gestion de la sauvagine au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Les membres sont nommés par le directeur de l'organisme national de la faune de chaque pays respectif pour remplir les fonctions suivantes :

- servir de forum pour la discussion des questions et des problèmes internationaux importants et de longue date relatifs à la sauvagine et formuler des recommandations à partir de ces discussions en vue d'un examen par les pays coopérateurs;
- mettre à jour le Plan environ tous les cinq ans en réponse à des circonstances nouvelles ou changeantes, à l'élaboration de politiques ou à des occasions qui se présentent;
- approuver de nouveaux plans conjoints et partenariats régionaux ou d'autres structures de partenariat, et examiner et approuver leurs plans de mise en œuvre et d'évaluation pour s'assurer qu'ils fassent progresser le but du Plan;
- faciliter, donner des conseils et maintenir des liens étroits et une bonne communication avec les plans conjoints et les partenariats régionaux, les autres mécanismes d'exécution du Plan et les partenaires du Plan en vue de la mise en œuvre de ce dernier;
- examiner et surveiller les progrès favorisant l'atteinte des objectifs visés pour les populations et les habitats du Plan;
- examiner les données scientifiques et techniques sur le statut et la dynamique des populations de sauvagine et leurs habitats en fonction des objectifs du Plan;

- établir et encourager des liens avec d'autres initiatives internationales sur les oiseaux migrateurs, les espèces sauvages et (ou) les habitats;
- établir et encourager des liens avec des organismes nationaux et internationaux pertinents afin de s'assurer que la conservation de la sauvagine soit intégrée dans l'utilisation durable des paysages;
- fournir un forum pour la communication internationale;
- considérer et, au besoin, recommander des mesures supplémentaires aux gouvernements fédéraux du Canada, des États-Unis et du Mexique. Le comité du Plan adresse toutes les recommandations au Service canadien de la faune, au *Fish and Wildlife Service* des États-Unis et à l'*Instituto Nacional de Ecología* du Mexique.

Équipe d'évaluation continentale

L'équipe d'évaluation continentale (*Continental Evaluation Team*) a été formée par le comité du Plan afin d'élaborer, de coordonner et d'effectuer une évaluation biologique de la performance du Plan. Ses responsabilités comprennent le perfectionnement de la stratégie d'évaluation du Plan, la coordination des efforts de surveillance des habitats, l'offre de conseils aux plans conjoints et aux partenariats régionaux concernant l'intégration des programmes de surveillance et d'évaluation, la coordination et l'exécution d'évaluations à grande échelle ainsi que la récapitulation et le compte rendu des progrès et des répercussions de l'évaluation.

Conseil nord-américain de conservation des terres humides

La *North American Wetlands Conservation Act* de 1989 a établi le Conseil nord-américain de conservation des terres humides afin que ce dernier examine les mérites des propositions de conservation des terres humides présentées en vue d'obtenir un financement en vertu du programme de subvention de la Loi. Le Conseil classe et établit, par ordre de priorité, les projets selon certains critères biologiques et recommandations faites par les conseils de gestion des plans conjoints aux États-Unis et par les gouvernements fédéraux au Canada et au Mexique. Le Conseil recommande des propositions pour un financement à la *Migratory Bird Conservation Commission*, l'autorité en matière de financement en vertu de la Loi.

Administration nationale

Les bureaux de coordination nationale du Plan offrent un soutien stratégique, financier, administratif, logistique et de personnel à l'appui des activités du comité du Plan, de l'équipe d'évaluation continentale ainsi que des plans conjoints et des partenariats régionaux du Plan.

Canada

Au Canada, le Plan est administré par le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada). De concert avec son homologue aux États-Unis et l'*Instituto Nacional de Ecología* au Mexique, le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada) conseille le ministre de l'Environnement sur l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre d'initiatives de conservation des terres humides d'importance nationale ou internationale.

La coordination nationale est fournie par le bureau de mise en œuvre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, le Service canadien de la faune, Environnement Canada et le Secrétariat du Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada). Ces bureaux offrent un appui financier, maintiennent un système de suivi des progrès, publient le bulletin du Plan, *Waterfowl 2000* (en collaboration avec les États-Unis et le Mexique) ainsi que la Liste des contacts du Plan et coordonnent les plans conjoints avec les provinces pour atteindre les objectifs du Plan au Canada.

Les conseils de gestion des plans conjoints et les comités directeurs provinciaux ont formé de nombreux partenariats. Les partenaires canadiens comprennent le gouvernement fédéral, tous les gouvernements provinciaux et de nombreux organismes gouvernementaux, des organismes de conservation, des municipalités, des entreprises et des propriétaires fonciers. Ces partenaires sont directement responsables de la conception, de la mise en œuvre et de la surveillance des programmes et des projets dans l'ensemble du pays.

États-Unis

Aux États-Unis, le Plan est devenu un réseau mené par les plans conjoints pour relier divers programmes axés sur la conservation des oiseaux migrateurs et de leurs habitats sur des terres publiques et privées.

La gestion des terres publiques est dirigée vers l'acquisition de terres publiques de haute priorité et le rétablissement, l'amélioration et la gestion des habitats sur des terres existantes. Les partenaires englobent tous les États qui participent à un plan conjoint et la plupart des organismes importants de gestion des terres fédérales, comme le système des *National Wildlife Refuge* du *Fish and Wildlife Service* des États-Unis, le *National Park Service*, le *Bureau of Land Management*, le *Bureau of Reclamation*, le *Bureau of Indian Affairs*, le *Department of Agriculture*, le *Forest Service* et le *Department of Defense*.

La gestion des terres privées vise l'amélioration des habitats de terres humides, de prairies et de forêts pour la sauvagine. Les terres privées sont conservées au moyen d'un réseau de divers programmes et partenariats, y compris les *Partners for Fish and Wildlife* du *Fish and Wildlife Service* des États-Unis, les partenariats d'entreprises, les programmes de terres privées menés par des organismes de conservation et des programmes fédéraux, tels que le *Wetlands Reserve Program*, le *Conservation Reserve Program* et l'*Environmental Quality Improvement Program* du *Department of Agriculture*.

La coordination nationale est offerte par le *North American Waterfowl and Wetlands Office* du *Fish and Wildlife Service*. Il offre un appui financier, maintient un système de suivi des progrès, entreprend des activités d'évaluation nationales, publie le bulletin du Plan, *Waterfowl 2000* (en collaboration avec le Canada et le Mexique), rédige des rapports d'étape annuels et d'autres rapports, et coordonne avec d'autres organismes fédéraux et le Congrès des États-Unis.

Mexique

Au Mexique, la conservation en vertu du Plan est coordonnée par l'intermédiaire de l'*Instituto Nacional de Ecología*. Les efforts de conservation sont dirigés vers l'amélioration des conditions générales des écosystèmes de terres humides dans le cadre de la grande richesse de la diversité biologique du Mexique. L'importance économique de la sauvagine, relativement faible au Mexique, est éclipsée par l'importance économique et sociale de tous les aspects des ressources biologiques. Les projets de conservation sont élaborés, mis en œuvre et gérés en collaboration avec les collectivités locales. L'éducation en matière de conservation fait partie intégrante de la mise en œuvre de la conservation. Le développement d'utilisations durables des terres humides et d'autres habitats ainsi que la collaboration avec les collectivités locales pour dresser et mettre en œuvre des plans de gestion sont hautement prioritaires.

Des partenariats régionaux ont été créés dans les secteurs principaux des terres humides au Mexique, et des travaux sont en cours pour perfectionner davantage l'information de l'inventaire et les bases de données, mettre sur pied d'autres projets de conservation des espèces et des habitats et préciser les priorités.

Administration régionale

Plans conjoints

Les conseils de gestion des plans conjoints donnent un aperçu stratégique et des lignes directrices pour assurer l'atteinte des objectifs du Plan. Les conseils examinent les rétroactions des programmes d'évaluation et maintiennent une stratégie de mise en œuvre à jour qui reflète la compréhension actuelle des efforts des plans conjoints nécessaires à l'appui des objectifs du Plan relatifs à la population continentale. Les conseils de gestion déterminent les techniques de conservation les plus efficaces (programmes intensifs, programmes à grande échelle, influence des politiques) et l'importance relative de chacun pour atteindre les objectifs des plans conjoints relativement aux paysages. Ils obtiennent et assurent aussi le financement des projets de conservation. En plus des plans conjoints axés sur les habitats, des plans conjoints sur les espèces ont également été établis afin de traiter des besoins de surveillance et de recherche d'espèces ou de groupes d'espèces particuliers. Les plans conjoints sur les espèces sont également de portée internationale.

Plans conjoints sur les habitats

- Plan conjoint de la Côte de l'Atlantique
- Plan conjoint de Central Valley
- Projet conjoint des Habitats de l'Est
- Plan conjoint de la Côte du Golfe
- Plan conjoint Intermountain West
- Plan conjoint de la vallée du Mississippi inférieure
- Plan conjoint de la Côte du Pacifique (les États-Unis et le Canada)
- Plan conjoint des lacs Playa
- Plan conjoint des Habitats des Prairies
- Plan conjoint des cuvettes des Prairies
- Plan conjoint du bassin Rainwater
- Plan conjoint de la rivière Mississippi supérieure — Région des Grands Lacs

Des plans conjoints supplémentaires sur les habitats devraient être créés au fil du temps dans les nombreuses autres régions de grande importance pour la sauvagine. Par exemple, le comité du Plan s'attend à approuver le Plan conjoint de la San Francisco Bay en 1999. Au Mexique, des partenariats régionaux existent dans de nombreuses régions du pays pour atteindre les objectifs du Plan.

Plans conjoints sur les espèces

- Plan conjoint des Oies de l'Arctique (les États-Unis et le Canada)
- Plan conjoint des Canards noirs (les États-Unis et le Canada)

Le comité du Plan encourage des partenariats supplémentaires là où il existe des écarts importants dans les données nécessaires à la conservation de la sauvagine et là où l'appui financier et les intérêts des partenaires sont en jeu. De tels efforts devraient faire partie des plans conjoints sur les habitats ou être coordonnés de près avec ceux-ci. Il est à noter que le comité du Plan prévoit approuver un plan conjoint des canards de mer en 1999.



Plus de 50 p. 100 de papier recyclé
dont 20 p. 100 de fibres
post-consommation.

M - Marque officielle d'Environnement Canada

Photo de la couverture : Canard pilet — Photo par David Stimac de
David Stimac Photography

This document is also available in English under the title
*North American Waterfowl Management Plan,
1998 Update, Expanding the Vision*

Este documento esta disponible en español con el título
*Plan de Manejo de Aves Acuáticas de Norteamérica
Actualización de 1998, Ampliando la visión*



U.S. Department of the Interior,
Fish and Wildlife Service



Environnement
Canada

Environment
Canada

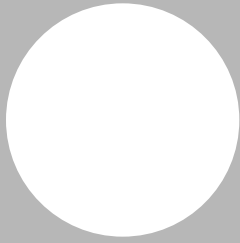
Service canadien
de la faune

Canadian Wildlife
Service

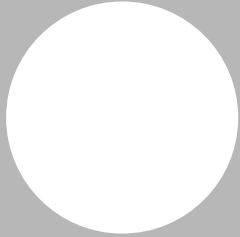


SEMARNAP
M É X I C O

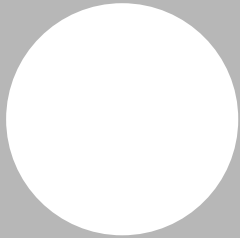
SEMARNAP
Mexique



Fondement biologique



Approche d'aménagement



Partenariats



Canada

f.-U.

Mexico

Direction de la mise en œuvre du PNAGS
Direction de la conservation de la faune
Service canadien de la faune
Environnement Canada
Place Vincent Massey
351, boul. St-Joseph
Hull (Québec)
Canada K1A 0H3

Téléphone : (819) 997-2392
Télécopieur : (819) 994-4445
Courriel électronique : nawmp@ec.gc.ca

North American Waterfowl
and Wetlands Office
U.S. Fish and Wildlife Service
Arlington Square Building
4401 North Fairfax Drive, Room 110
Arlington, Virginia
U.S.A. 22203

Téléphone : (703) 358-1784
Télécopieur : (703) 358-2282
Courriel électronique : r9arw_nawwo@mail.fws.gov

Instituto Nacional de Ecología SEMARNAP
Dirección General de Vida Silvestre
Avenida Revolución/1425, nivel 19
Colonia Tlacopac, San Ángel
México, D.F.
México 01040

Téléphone : +(52-5) 624-3301
Télécopieur : +(52-5) 624-3588